



INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2016

Montréal



Équipe de rédaction :

Dominique André	Gaëthane Dubé
Jean-Pierre Barrette	Jane-Hélène Gagnon
Marianne Bernier	Marc-André Gauthier
Anne Binette Charbonneau	Stéphane Ladouceur
Sophie Brehain	Louis Madore
Geneviève Caron	Guillaume Marchand
Stéphane Crespo	Marie-Hélène Provençal
Marc-André Demers	Julie Rabemananjara

Avec l'assistance technique de :

Maxime Keith	Danielle Laplante
Virginie Lachance	Danny Sanfaçon

Révision linguistique : Esther Frève

Sous la coordination de : Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de : Pierre Cauchon

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca
Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le **Bulletin statistique régional, édition 2016** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Amanda Rohde / Henk Badenhorst / Yuriy Poznukhov, photographes

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

4^e trimestre 2016

ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2016

Table des matières

Territoire et environnement	3
Démographie	4
Conditions de vie	7
Mesure du faible revenu	7
Revenu médian des familles	8
Marché du travail	11
Population active, emploi et chômage	11
Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi	13
Comptes économiques	16
Produit intérieur brut	16
Revenu disponible par habitant	19
Investissements et permis de bâtir	23
Investissements	23
Permis de bâtir	26
Mines	29
Santé	32
Éducation	34
Taux de diplomation aux études collégiales	34
Nombre de diplômés au baccalauréat	36
Culture et communications	39
Concepts et définitions	41

Signes conventionnels

.. Donnée non disponible	g Gramme
... N'ayant pas lieu de figurer	kg Kilogramme
— Néant ou zéro	t Tonne métrique
— Données infime	hl Hectolitre
p Donnée provisoire	n Nombre
r Donnée révisée	\$ En dollars
e Donnée estimée	k En milliers
F Donnée peu fiable	M En millions
x Donnée confidentielle	G En milliards

1. Territoire et environnement

La région de la Montérégie couvre une superficie en terre ferme de 11 111 km². Elle est composée de 15 municipalités régionales de comté (MRC) géographiques¹ : Brome-Missisquoi, La Haute-Yamaska, Acton, Pierre-De Saurel, Les Maskoutains, Rouville, Le Haut-Richelieu, La Vallée-du-Richelieu, Longueuil, Marguerite-D'Youville, Roussillon, Les Jardins-de-Napierville, Le Haut-Saint-Laurent, Beauharnois-Salaberry et Vaudreuil-Soulanges, et regroupe 179 municipalités. Selon les données démographiques provisoires de 2015, la densité de la population montréalaise est de 136,8 hab./km², ce qui la positionne au troisième rang des régions administratives, derrière Montréal et Laval et devant Lanaudière.

Aires protégées²

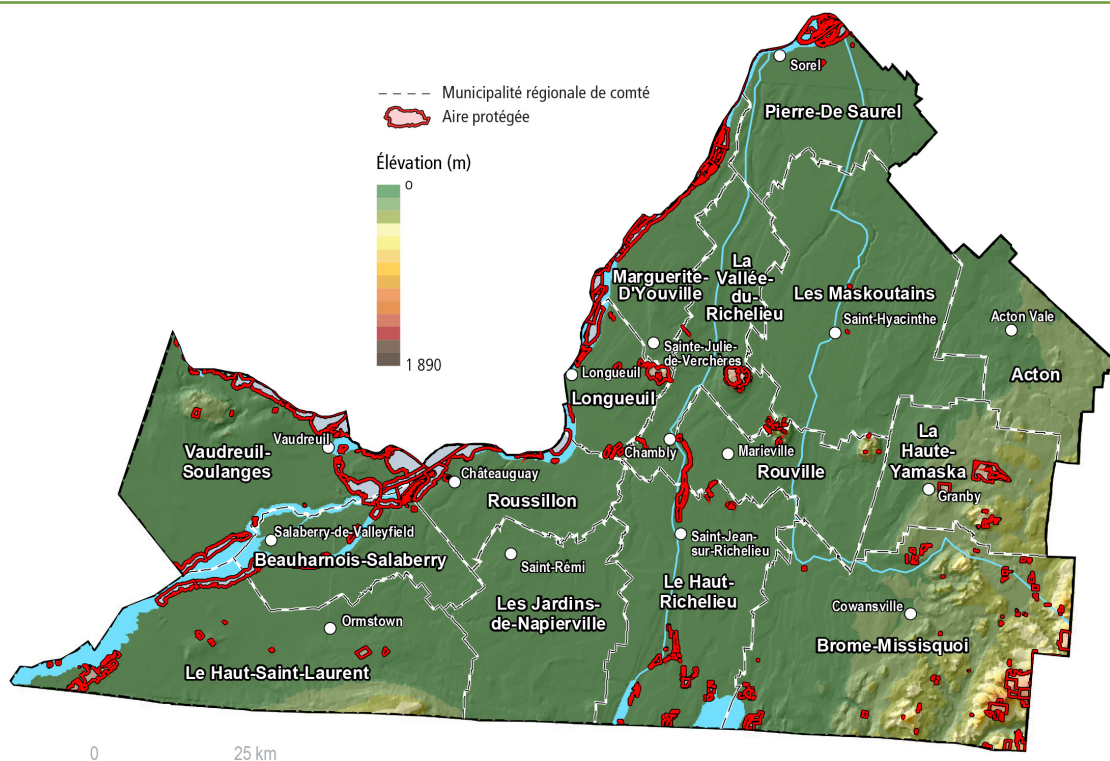
par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) en collaboration avec la Direction des aires protégées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Au 31 mars 2016, le réseau des aires protégées au Québec compte 4 464 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 155 571 km², ce qui représente 9,33 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région de la Montérégie se trouvent, en totalité ou en partie, 224 aires protégées. Elles couvrent 432 km², soit 3,7 % de la superficie totale de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées de la Montérégie est constituée de 67 habitats fauniques couvrant 257 km², dont plusieurs sites en aires de concentration d'oiseaux aquatiques.

Carte 1.1

Aires protégées, Montérégie, 2015



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2015.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.
2. Pour des précisions sur la définition des aires protégées voir la section [Concepts et définitions](#) à la fin de ce document.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau et Dominique André, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de la Montérégie comptait 1 520 100 habitants au 1^{er} juillet 2015, soit 18,4 % de la population du Québec. Elle arrive au 2^e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, après Montréal (24,2 %) et loin devant la Capitale-Nationale (8,9 %). À l'instar des autres régions adjacentes à Montréal, la Montérégie a vu son poids démographique s'accroître au cours des dernières années; il était de 17,8 % en 2001.

En 2015, près de 28 % de la population montréalaise, soit 421 300 personnes, résident dans la MRC de Longueuil. Suivent les MRC de Roussillon, de Vaudreuil-Soulanges, de La Vallée-du-Richelieu et du Haut-Richelieu, qui comptent toutes plus de 110 000 habitants et dont le poids démographique varie de 8 % à 12 %. À l'opposé, les MRC les moins peuplées sont Acton, Le Haut-Saint-Laurent, Les Jardins-de-Napierville et Rouville, qui comptent pour 1 % ou 2 % de la population régionale et dont l'effectif varie entre 15 400 et 36 900 personnes.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de la Montérégie et ensemble du Québec, 2001-2015

	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	2001	2006	2011	2015 ^p	2001-2006	2006-2011	2011-2015 ^p	2001	2015 ^p
	n				pour 1 000			%	
Brome-Missisquoi	52 741	53 099	55 985	57 419	1,4	10,6	6,3	4,0	3,8
La Haute-Yamaska	75 064	80 180	85 839	88 069	13,2	13,6	6,4	5,7	5,8
Acton	15 457	15 414	15 486	15 443	- 0,6	0,9	- 0,7	1,2	1,0
Pierre-De Saurel	50 982	50 165	51 244	51 088	- 3,2	4,3	- 0,8	3,9	3,4
Les Maskoutains	80 487	81 403	85 012	86 201	2,3	8,7	3,5	6,1	5,7
Rouville	30 555	31 743	36 079	36 857	7,6	25,6	5,3	2,3	2,4
Le Haut-Richelieu	102 786	109 942	115 375	117 639	13,5	9,6	4,9	7,8	7,7
La Vallée-du-Richelieu	98 100	107 981	117 877	122 912	19,2	17,5	10,5	7,5	8,1
Longueuil	379 401	388 756	403 342	421 342	4,9	7,4	10,9	28,9	27,7
Marguerite-D'Youville	65 368	70 676	75 124	77 440	15,6	12,2	7,6	5,0	5,1
Roussillon	149 413	161 170	173 856	182 051	15,1	15,1	11,5	11,4	12,0
Les Jardins-de-Napierville	23 279	24 421	26 496	26 891	9,6	16,3	3,7	1,8	1,8
Le Haut-Saint-Laurent	24 926	25 026	24 486	24 495	0,8	- 4,4	0,1	1,9	1,6
Beauharnois-Salaberry	60 296	61 171	62 485	63 926	2,9	4,3	5,7	4,6	4,2
Vaudreuil-Soulanges	104 408	122 147	140 819	148 321	31,3	28,4	13,0	8,0	9,8
Montérégie	1 313 263	1 383 294	1 469 505	1 520 094	10,4	12,1	8,5	100,0	100,0
Ensemble du Québec	7 396 415	7 631 873	8 007 656	8 263 600	6,3	9,6	7,9	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2015.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Selon les données provisoires, la Montérégie a connu un taux d'accroissement annuel moyen de 8,5 pour mille entre 2011 et 2015, un taux à peine supérieur à celui de l'ensemble du Québec (7,9 pour mille). Le rythme de croissance de la région a ralenti par rapport aux deux périodes précédentes. Entre 2006 et 2011, la population a crû en moyenne de 12,1 pour mille annuellement et de 10,4 pour mille entre 2001 et 2006. La Montérégie continue de croître plus faiblement que les autres régions adjacentes à Montréal (Laval, Lanaudière et les Laurentides), où les taux d'accroissement annuels moyens ont varié entre 10 et 12 pour mille au cours de la période 2011-2015.

Parmi les 15 MRC que compte la Montérégie, 13 ont vu leur population augmenter entre 2011 et 2015 selon les données provisoires. Dans quatre d'entre elles, les taux d'accroissement ont été supérieurs au taux québécois. Vaudreuil-Soulanges arrive encore en tête dans la région, malgré une forte baisse en regard des deux périodes précédentes, avec une croissance annuelle moyenne de 13 pour mille. Roussillon, Longueuil et La Vallée-du-Richelieu font également bonne figure, avec une croissance annuelle moyenne supérieure à 10 pour mille (ou plus de 1 %). Six autres MRC affichent une croissance plus modérée, entre 5 et 8 pour mille. Soulignons que parmi ce groupe, la MRC de Rouville avait enregistré, au cours de la période 2006-2011, la deuxième croissance la plus rapide de la région (25,6 pour mille). Les populations des Jardins-de-Napierville (3,7 pour mille) et des Maskoutains (3,5 pour mille) se sont quant à elles accrues un peu plus modestement, alors que celle du Haut-Saint-Laurent (0,1 pour mille) est demeurée stable. Enfin, Pierre-De Saurel (- 0,8 pour mille) et Acton (- 0,7 pour mille) enregistrent une très légère diminution de leur population. Ces deux MRC renouent avec les pertes après avoir enregistré une croissance respective de 4,3 pour mille et de 0,9 pour mille entre 2006 et 2011.

Les estimations démographiques : prudence avec les données provisoires

Les estimations de 2011 à 2015 sont basées sur les comptes du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives : elles feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, veuillez consulter l'édition 2014 du [Panorama des régions du Québec](#) (p. 15-16).

Structure par âge et par sexe

La structure par âge de la Montérégie présente des écarts mineurs avec celle de l'ensemble du Québec. En 2015, la moyenne d'âge de la population montréalaise est de 41,4 ans, comparativement à 41,7 ans dans la population québécoise. La part des jeunes de moins de 20 ans (22,0 %) y est légèrement plus élevée qu'à l'échelle du Québec (20,7 %), tandis que les 65 ans et plus (17,1 %) et les 20-64 ans (60,9 %), que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, sont au contraire un peu moins nombreux, toutes proportions gardées, que dans l'ensemble du Québec (17,6 % et 61,7 %).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge, âge médian et âge moyen, MRC de la Montérégie et ensemble du Québec, 2015

	Groupe d'âge								Âge médian	Âge moyen
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus		
	n				%					
Brome-Missisquoi	57 419	11 438	33 481	12 500	100,0	19,9	58,3	21,8	47,6	44,5
La Haute-Yamaska	88 069	18 482	52 933	16 654	100,0	21,0	60,1	18,9	44,2	42,7
Acton	15 443	3 375	8 999	3 069	100,0	21,9	58,3	19,9	44,7	42,9
Pierre-De Saurel	51 088	8 514	30 200	12 374	100,0	16,7	59,1	24,2	50,3	46,6
Les Maskoutains	86 201	18 116	51 869	16 216	100,0	21,0	60,2	18,8	42,9	42,3
Rouville	36 857	8 262	22 730	5 865	100,0	22,4	61,7	15,9	40,2	40,5
Le Haut-Richelieu	117 639	25 075	72 192	20 372	100,0	21,3	61,4	17,3	42,4	41,7
La Vallée-du-Richelieu	122 912	29 898	75 029	17 985	100,0	24,3	61,0	14,6	40,2	39,7
Longueuil	421 342	86 410	257 159	77 773	100,0	20,5	61,0	18,5	42,7	42,2
Marguerite-D'Youville	77 440	19 184	48 189	10 067	100,0	24,8	62,2	13,0	39,6	38,9
Roussillon	182 051	45 566	112 107	24 378	100,0	25,0	61,6	13,4	39,4	38,8
Les Jardins-de-Napierville	26 891	6 061	16 524	4 306	100,0	22,5	61,4	16,0	40,8	40,7
Le Haut-Saint-Laurent	24 495	5 268	14 305	4 922	100,0	21,5	58,4	20,1	45,7	43,1
Beauharnois-Salaberry	63 926	11 794	38 463	13 669	100,0	18,4	60,2	21,4	46,3	44,2
Vaudreuil-Soulanges	148 321	36 666	91 494	20 161	100,0	24,7	61,7	13,6	40,3	39,3
Montérégie	1 520 094	334 109	925 674	260 311	100,0	22,0	60,9	17,1	42,1	41,4
Ensemble du Québec	8 263 600	1 713 859	5 097 226	1 452 515	100,0	20,7	61,7	17,6	41,9	41,7

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'échelle des MRC, la structure par âge est très contrastée. Avec près du quart de leur population âgée de moins de 20 ans en 2015, La Vallée-du-Richelieu, Marguerite-D'Youville, Roussillon et Vaudreuil-Soulanges apparaissent plus jeunes que les autres MRC de la région. Elles se démarquent également avec une proportion de personnes âgées de 65 ans et plus inférieure à 15 %. L'âge moyen de ces MRC est inférieur à 40 ans, alors qu'il est légèrement plus élevé dans Rouville (40,5 ans) et Les Jardins-de-Napierville (40,7 ans). À l'opposé, la MRC de Pierre-De Saurel est la plus âgée, avec un âge moyen de 46,6 ans, suivie par Brome-Missisquoi (44,5 ans) et Beauharnois-Salaberry (44,2 ans). Ces trois MRC comptent d'ailleurs plus de personnes âgées que de jeunes au sein de leur population. Dans les autres MRC, la moyenne d'âge est de 42 ans ou 43 ans.

En fait de répartition par sexe, les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes dans la région de la Montérégie, au même titre que dans l'ensemble du Québec. En 2015, on y compte 765 200 femmes contre 754 900 hommes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. En Montérégie comme dans l'ensemble du Québec, on trouve ainsi plus d'hommes que de femmes chez les 0-19 ans et, dans une moindre mesure, chez les 20-64 ans, tandis que les femmes sont plus nombreuses chez les 65 ans et plus. À l'intérieur de la région, la MRC de Longueuil se distingue puisqu'elle affiche une part légèrement plus élevée de femmes que d'hommes chez les 20-64 ans.

Tableau 2.3

Population selon le sexe et grand groupe d'âge, MRC de la Montérégie et ensemble du Québec, 2015

	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
Brome-Missisquoi	5 866	5 572	17 007	16 474	6 057	6 443	28 930	28 489
La Haute-Yamaska	9 402	9 080	26 936	25 997	7 525	9 129	43 863	44 206
Acton	1 736	1 639	4 694	4 305	1 517	1 552	7 947	7 496
Pierre-De Saurel	4 371	4 143	15 462	14 738	5 733	6 641	25 566	25 522
Les Maskoutains	9 192	8 924	26 430	25 439	7 014	9 202	42 636	43 565
Rouville	4 214	4 048	11 698	11 032	2 859	3 006	18 771	18 086
Le Haut-Richelieu	12 755	12 320	36 525	35 667	9 416	10 956	58 696	58 943
La Vallée-du-Richelieu	15 205	14 693	37 482	37 547	8 299	9 686	60 986	61 926
Longueuil	43 969	42 441	128 041	129 118	33 967	43 806	205 977	215 365
Marguerite-D'Youville	9 840	9 344	24 131	24 058	4 714	5 353	38 685	38 755
Roussillon	23 413	22 153	56 051	56 056	11 293	13 085	90 757	91 294
Les Jardins-de-Napierville	3 179	2 882	8 733	7 791	2 126	2 180	14 038	12 853
Le Haut-Saint-Laurent	2 705	2 563	7 346	6 959	2 383	2 539	12 434	12 061
Beauharnois-Salaberry	6 084	5 710	19 245	19 218	6 025	7 644	31 354	32 572
Vaudreuil-Soulanges	18 721	17 945	46 007	45 487	9 545	10 616	74 273	74 048
Montérégie	170 652	163 457	465 788	459 886	118 473	141 838	754 913	765 181
Ensemble du Québec	875 758	838 101	2 578 146	2 519 080	651 616	800 899	4 105 520	4 158 080

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers de l'Agence de revenu du Canada. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu, ajusté après impôt, est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian, ajusté après impôt, de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2013, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de la Montérégie (6,8 %) que dans l'ensemble du Québec (8,2 %). De 2009 à 2013, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 1,2 point), tandis qu'il fléchit de 1,6 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2012 seulement, le taux est en stabilité, comparativement à une baisse de 0,1 point à l'échelle provinciale. C'est dans Les Jardins-de-Napierville que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (21,9 %). À l'inverse, Marguerite-D'Youville affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (3,0 %). Au cours de la période 2009-2013, le taux de faible revenu des familles est en diminution dans toutes les MRC : Acton (– 2,3 points), Brome-Missisquoi (– 2,3 points), Le Haut-Saint-Laurent (– 2,1 points), Pierre-De Saurel (– 2,0 points), La Haute-Yamaska (– 1,7 point), Les Maskoutains (– 1,7 point), Le Haut-Richelieu (– 1,4 point), Longueuil (– 1,2 point), Rouville (– 1,1 point), Beauharnois-Salaberry (– 1,1 point), Vaudreuil-Soulanges (– 1,0 point), Marguerite-D'Youville (– 0,9 point), Roussillon (– 0,9 point), Les Jardins-de-Napierville (– 0,8 point), La Vallée-du-Richelieu (– 0,8 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de la Montérégie et ensemble du Québec, 2009-2013

	2009	2010	2011	2012	2013	Écart 2013-2009 points de pourcentage
	%					
Brome-Missisquoi	9,9	8,5	8,2	7,6	7,7	– 2,3
La Haute-Yamaska	7,9	7,3	7,0	6,2	6,2	– 1,7
Acton	9,4	8,0	7,9	7,3	7,0	– 2,3
Pierre-De Saurel	8,7	8,2	7,6	6,9	6,7	– 2,0
Les Maskoutains	8,5	8,1	7,7	6,8	6,8	– 1,7
Rouville	8,3	7,0	7,8	7,1	7,2	– 1,1
Le Haut-Richelieu	7,3	6,6	6,4	6,0	5,9	– 1,4
La Vallée-du-Richelieu	4,4	3,7	3,5	3,3	3,6	– 0,8
Longueuil	8,9	8,5	8,0	7,7	7,7	– 1,2
Marguerite-D'Youville	3,9	3,3	3,0	3,0	3,0	– 0,9
Roussillon	7,3	6,9	6,8	6,6	6,4	– 0,9
Les Jardins-de-Napierville	22,7	21,8	21,3	21,7	21,9	– 0,8
Le Haut-Saint-Laurent	18,9	18,3	17,7	17,0	16,8	– 2,1
Beauharnois-Salaberry	8,9	8,5	8,4	8,1	7,9	– 1,1
Vaudreuil-Soulanges	5,5	5,0	4,6	4,5	4,5	– 1,0
Montérégie	8,0	7,5	7,2	6,8	6,8	– 1,2
Ensemble du Québec	9,8	9,3	8,8	8,3	8,2	– 1,6

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2013, ce taux est 4,6 fois plus élevé pour les familles monoparentales (21,1 %) que pour les couples (4,6 %). Entre 2009 et 2013, le taux diminue de 3,6 points pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 0,8 point pour les couples. C'est Le Haut-Saint-Laurent qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2013 (46,8 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à Marguerite-D'Youville (12,6 %). Toujours en 2013, on dénombre dans la région 29 110 familles à faible revenu, dont 11 900 sont monoparentales et 17 210 sont des couples.

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Montérégie, 2009-2013

	2009	2010	2011	2012	2013	Écart 2013-2009 points de pourcentage
	%					
Taux de faible revenu des familles	8,0	7,5	7,2	6,8	6,8	- 1,2
Famille comptant un couple	5,4	4,9	4,8	4,6	4,6	- 0,8
Sans enfants	6,0	5,4	5,2	5,0	5,1	- 0,8
Avec 1 enfant	4,9	4,5	4,3	4,1	4,1	- 0,9
Avec 2 enfants	4,0	3,6	3,5	3,3	3,3	- 0,7
Avec 3 enfants et plus	7,1	6,6	6,4	6,0	6,2	- 0,9
Famille monoparentale	24,7	23,7	22,6	21,5	21,1	- 3,6
Avec 1 enfant	21,7	21,0	20,3	19,5	19,2	- 2,4
Avec 2 enfants	25,7	24,3	23,1	21,9	21,3	- 4,4
Avec 3 enfants et plus	42,4	40,7	37,2	34,6	32,8	- 9,6

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2012 à 2013, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple, exprimé en dollars constants, augmente de 1,5 % dans la région de la Montérégie. Cette augmentation est moins élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,8 %). On constate que toutes les MRC profitent d'une croissance réelle : La Haute-Yamaska (+ 2,2 %), Acton (+ 2,2 %), Roussillon (+ 2,1 %), Pierre-De Saurel (+ 1,9 %), Beauharnois-Salaberry (+ 1,9 %), Les Jardins-de-Napierville (+ 1,8 %), Les Maskoutains (+ 1,8 %), Le Haut-Richelieu (+ 1,5 %), Longueuil (+ 1,4 %), La Vallée-du-Richelieu (+ 1,3 %), Brome-Missisquoi (+ 1,2 %), Marguerite-D'Youville (+ 1,1 %), Le Haut-Saint-Laurent (+ 1,1 %), Rouville (+ 1,1 %), Vaudreuil-Soulanges (+ 0,8 %). Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2013, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple s'établit à 70 670 \$, comparativement à 67 140 \$ au Québec. En 2013, le revenu médian parmi les couples est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans les MRC suivantes : Le Haut-Richelieu (67 680 \$), La Vallée-du-Richelieu (81 640 \$), Longueuil (72 030 \$), Marguerite-D'Youville (82 400 \$), Roussillon (75 820 \$), Vaudreuil-Soulanges (75 830 \$).

Tableau 3.2.1

Revenu médian après impôt des familles comptant un couple, MRC de la Montérégie et ensemble du Québec, 2012-2013

	2012	2013	Variation 2013/2012
	\$ constants de 2013		%
Brome-Missisquoi	61 716	62 480	1,2
La Haute-Yamaska	61 968	63 340	2,2
Acton	56 095	57 350	2,2
Pierre-De Saurel	61 847	63 030	1,9
Les Maskoutains	63 439	64 550	1,8
Rouville	65 686	66 440	1,1
Le Haut-Richelieu	66 663	67 680	1,5
La Vallée-du-Richelieu	80 566	81 640	1,3
Longueuil	71 025	72 030	1,4
Marguerite-D'Youville	81 543	82 400	1,1
Roussillon	74 249	75 820	2,1
Les Jardins-de-Napierville	54 614	55 570	1,8
Le Haut-Saint-Laurent	54 896	55 510	1,1
Beauharnois-Salaberry	61 424	62 580	1,9
Vaudreuil-Soulanges	75 246	75 830	0,8
Montérégie	69 595	70 670	1,5
Ensemble du Québec	65 938	67 140	1,8

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Quant au revenu médian après impôt des familles monoparentales, il augmente de 2,6 %, et d'ailleurs cette hausse est plus élevée que celle enregistrée à l'échelle du Québec (+ 2,2 %). Une croissance réelle est observée entre ces deux années dans les MRC de La Vallée-du-Richelieu (+ 3,6 %), des Maskoutains (+ 2,9 %), d'Acton (+ 2,8 %), de Marguerite-D'Youville (+ 2,8 %), de Roussillon (+ 2,6 %), de La Haute-Yamaska (+ 2,5 %), de Longueuil (+ 2,5 %), du Haut-Saint-Laurent (+ 2,4 %), de Beauharnois-Salaberry (+ 2,4 %), de Brome-Missisquoi (+ 2,2 %), du Haut-Richelieu (+ 2,2 %), de Vaudreuil-Soulanges (+ 1,7 %), des Jardins-de-Napierville (+ 1,3 %) et de Rouville (+ 0,4 %). À l'inverse, une décroissance réelle est constatée dans la MRC de Pierre-De Saurel (– 0,5 %). Mais encore, la région se démarque favorablement par rapport à l'ensemble du Québec, car en 2013 le revenu médian après impôt des familles monoparentales y est de 42 910 \$, contre 41 050 \$ pour le Québec. Le revenu médian de ces familles est en 2013 supérieur au niveau provincial dans les MRC suivantes : Rouville (42 540 \$), Le Haut-Richelieu (41 260 \$), La Vallée-du-Richelieu (48 880 \$), Longueuil (43 900 \$), Marguerite-D'Youville (49 140 \$), Roussillon (44 730 \$), Les Jardins-de-Napierville (41 670 \$), Vaudreuil-Soulanges (45 650 \$).

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt des familles monoparentales, MRC de la Montréal et ensemble du Québec, 2012-2013

	2012	2013	Variation 2013/2012
	\$ constants de 2013		%
Brome-Missisquoi	37 326	38 130	2,2
La Haute-Yamaska	37 971	38 920	2,5
Acton	38 092	39 170	2,8
Pierre-De Saurel	37 608	37 430	- 0,5
Les Maskoutains	39 492	40 620	2,9
Rouville	42 353	42 540	0,4
Le Haut-Richelieu	40 369	41 260	2,2
La Vallée-du-Richelieu	47 159	48 880	3,6
Longueuil	42 817	43 900	2,5
Marguerite-D'Youville	47 793	49 140	2,8
Roussillon	43 582	44 730	2,6
Les Jardins-de-Napierville	41 144	41 670	1,3
Le Haut-Saint-Laurent	27 785	28 440	2,4
Beauharnois-Salaberry	36 802	37 680	2,4
Vaudreuil-Soulanges	44 892	45 650	1,7
Montréal	41 819	42 910	2,6
Ensemble du Québec	40 147	41 050	2,2

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Population active, emploi et chômage

par Marc-André Demers¹, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Note méthodologique

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, les industries, etc.

Dans cette section, les périodes utilisées sont 2005-2015. Des coefficients de variation (CV) approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son *Guide de l'Enquête sur la population active* (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant prudente, les CV calculés tendent à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 %, afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur le lieu de travail.

En 2015, l'emploi dans la région de la Montérégie atteint 776 000, soit presque 100 000 emplois de plus qu'en 2005. Le taux d'emploi (62,0 %) demeure au même niveau qu'en 2005. Par rapport à l'ensemble du Québec, le taux d'emploi reste supérieur à celui de l'ensemble du Québec (59,9 %) en 2015.

À l'instar de l'emploi total, l'emploi à temps plein (+ 76 200) et celui à temps partiel (+ 20 000) sont en progression. La part de l'emploi de ce dernier dans l'emploi total demeure stable à environ 19 % entre le début et la fin de la période.

De 2005 à 2015, les personnes de 30 ans et plus (+ 73 200) ainsi que les femmes (+ 61 200) profitent de la croissance de l'emploi. Par ailleurs, le secteur des services affiche une hausse au cours de la période (+ 113 700).

C'est environ 825 000 personnes qui composent la population active de la région en 2015; il s'agit d'une hausse de 95 000 comparativement à 2005. Le taux d'activité de la région varie peu entre le début (66,7 %) et la fin (66,0 %) de la période. Quant au taux de chômage, il continue à se fixer à un niveau inférieur à celui de l'ensemble du Québec en 2015 (5,9 % et 7,6 %, respectivement).

1. Avec la collaboration de Julie Rabemananjara.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Montérégie et ensemble du Québec, 2005, 2014 et 2015

	Montérégie				Ensemble du Québec	
	2005	2014	2015	Écart 2015-2005	2005	2015
	k					
Population active	730,3	839,7	825,1	94,8 [†]	4 038,0	4 434,2
Emploi	680,0	784,8	776,1	96,1 [†]	3 705,5	4 097,0
Régime de travail						
Emploi à temps plein	554,5	635,4	630,7	76,2 [†]	3 032,3	3 290,3
Emploi à temps partiel	125,5	149,4	145,5	20,0 [†]	673,2	806,7
Groupe d'âge						
15-29 ans	155,9	179,1	178,8	22,9	948,3	973,5
30 ans et plus	524,1	605,7	597,3	73,2 [†]	2 757,2	3 123,5
Sexe						
Hommes	364,8	403,5	399,8	35,0	1 972,6	2 136,8
Femmes	315,2	381,3	376,4	61,2 [†]	1 732,9	1 960,2
Secteur d'activités						
Secteur des biens	197,1	188,8	179,5	- 17,6	925,8	837,0
Secteur des services	482,9	596,0	596,6	113,7 [†]	2 779,7	3 260,0
Chômeurs	50,3	54,9	49,0	- 1,3	332,5	337,2
	%				%	
	Écart (points de %)					
Taux d'activité	66,7	67,6	66,0	- 0,7	65,6	64,8
Taux de chômage	6,9	6,5	5,9	- 1,0	8,2 ^{††}	7,6 ^{††}
Taux d'emploi	62,1	63,2	62,0	- 0,1	60,2 ^{††}	59,9 ^{††}
Part de l'emploi à temps partiel	18,5	19,0	18,7	0,3	18,2	19,7

[†] Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.

^{††} Différence significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section donne un aperçu de la situation du marché du travail dans les municipalités régionales de comté (MRC) de la Montérégie en 2014, de son évolution par rapport à 2013 et des principales disparités observées entre les MRC. Les données sont analysées sous l'angle de trois indicateurs : le nombre et le taux de travailleurs ainsi que le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans. Pour plus d'explications sur ces concepts, le lecteur est invité à consulter la section [Concepts et définitions](#), à la fin de ce bulletin.

Les indicateurs présentés dans cette section ont été développés par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à partir des statistiques fiscales des particuliers de Revenu Québec. À cet égard, ces données ne peuvent pas être comparées à celles de la section précédente de ce chapitre consacré au marché du travail. Ces dernières proviennent de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, réalisée par échantillonnage auprès des ménages, ce qui les rend sujettes à des variations qui ne permettent pas une ventilation à une échelle aussi fine que celle des MRC. Les données de l'ISQ, analysées dans les lignes qui suivent, sont extraites de renseignements fiscaux contenus dans les déclarations de revenus des particuliers. Elles ne se prêtent donc pas aux erreurs d'échantillonnage et sont suffisamment précises pour une analyse par MRC.

Il est à noter que la méthode de calcul a été améliorée afin de produire des estimations plus précises. Pour des explications détaillées sur la méthodologie et la révision de la méthode d'estimation du nombre et taux de travailleurs ainsi que du revenu d'emploi, veuillez consulter l'édition parue en avril 2016 du [Bulletin Flash. Évolution du marché du travail dans les MRC](#), produit par l'ISQ (p. 8-11).

Nombre de travailleurs

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans s'élève à 633 806 dans la région montréalaise en 2014, en hausse de 0,6 %. À l'intérieur de la région, la situation du marché du travail évolue de façon contrastée. Des 15 MRC que compte la Montérégie, 12 voient s'accroître leur nombre de travailleurs en 2012. C'est particulièrement le cas des Jardins-de-Napierville (+ 3,6 %), Vaudreuil-Soulanges (+ 1,2 %), Brome-Missisquoi (+ 1,1 %), Beauharnois-Salaberry (+ 0,9 %), Rouville (+ 0,8 %), Marguerite-D'Youville (+ 0,8 %), Roussillon (+ 0,8 %) et La Vallée-du-Richelieu (+ 0,7 %). Ces huit territoires supralocaux connaissent une croissance supérieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 0,6 %). Par contre, trois MRC subissent une diminution du nombre de travailleurs par rapport à 2013; il s'agit d'Acton (– 0,8 %), Pierre-De Saurel (– 0,3 %) et Le Haut-Richelieu (– 0,2 %). Dans ces deux dernières MRC, la diminution du nombre de travailleurs se manifeste exclusivement chez les hommes, puisque le nombre de travailleuses est en hausse. À l'inverse, dans Acton, la décroissance affecte uniquement les femmes, tandis que le nombre de travailleurs de sexe masculin s'accroît légèrement.

Taux de travailleurs

En 2014, le taux de travailleurs croît dans la majorité des MRC de la Montérégie. Font exception celles du Haut-Richelieu, de La Vallée-du-Richelieu, de Longueuil, de Marguerite-D'Youville et de Roussillon qui perdent toutes 0,1 point de pourcentage. Les autres MRC progressent de façon variable, la plus forte croissance étant relevée dans Les Jardins-de-Napierville et Le Haut-Saint-Laurent (+ 0,5 point chacune). La MRC de Marguerite-D'Youville affiche le plus haut taux de travailleurs de la région (83,3 %), suivie de près par celle de La Vallée-du-Richelieu (83,2 %), puis par Les Jardins-de-Napierville (82,1 %) et Vaudreuil-Soulanges (82,0 %). Au total, neuf MRC présentent un taux de travailleurs qui dépasse le taux enregistré pour l'ensemble du Québec (75,9 %). À l'opposé, dans les territoires supralocaux de Pierre-De Saurel (68,6 %), du Haut-Saint-Laurent (70,9 %) et de Beauharnois-Salaberry (72,0 %), on note les taux de travailleurs les plus bas.

Par ailleurs, en 2014, le taux de travailleurs des hommes est supérieur à celui des femmes dans toutes les MRC de la Montérégie. C'est dans Les Jardins-de-Napierville que l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit une différence de 8,7 points de pourcentage à l'avantage de ces derniers. À l'autre bout du spectre, La Vallée-du-Richelieu se distingue par le plus petit écart, soit 2,7 points. Entre 2009 et 2014, l'écart entre les hommes et les femmes, au chapitre du taux de travailleurs, s'est estompé dans tous les territoires supralocaux de la région, sauf dans Brome-Missisquoi où il s'est légèrement creusé.

Revenu d'emploi médian

Dans la Montérégie, le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans s'est accru de 2,3 % pour s'établir à 41 354 \$ en 2014. Tous les territoires supralocaux de la région profitent de cette croissance, bien qu'à des degrés divers. Les hausses les plus fortes sont notées dans les MRC de Brome-Missisquoi (+ 4,2 %), d'Acton (+ 3,5 %), de La Haute-Yamaska (+ 3,0 %) et de La Vallée-du-Richelieu (+ 3,0 %). À l'opposé, Pierre-De Saurel (+ 1,6 %) et Longueuil (+ 1,8 %) sont les territoires supralocaux où le revenu d'emploi progresse le plus faiblement par rapport à 2013.

En 2014, la MRC de Marguerite-D'Youville se maintient en tête dans la région avec un revenu d'emploi médian de 48 768 \$, suivie de près par celle de La Vallée-du-Richelieu (48 718 \$). Par contraste, Le Haut-Saint-Laurent (29 890 \$), Les Jardins-de-Napierville (31 898 \$) et Acton (32 306 \$) sont celles qui présentent les revenus les plus bas.

Dans tous les territoires supralocaux de la région, le revenu d'emploi médian des hommes est supérieur à celui des femmes. L'écart entre les revenus selon le sexe varie considérablement d'une MRC à l'autre, et c'est dans la MRC de Pierre-De Saurel que la différence est la plus marquée. Dans cette MRC, les femmes gagnent 36,4 %¹ de moins que les hommes. Les écarts sont également prononcés dans les territoires supralocaux de Marguerite-D'Youville (32,0 %) et de La Vallée-du-Richelieu (30,4 %). À l'inverse, la MRC des Jardins-de-Napierville se distingue par le peu de différence qui sépare le revenu d'emploi des hommes de celui des femmes (9,4 %). Entre 2009 et 2014, la disparité entre le revenu des hommes et celui des femmes s'est estompée dans toutes les MRC de la région, à l'exception de Pierre-De Saurel où, au contraire, elle s'est creusée.

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC¹ de la Montérégie et ensemble du Québec, 2013 et 2014

MRC	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2013 ^r	2014 ^p	Variation 2014/2013	2013 ^r	2014 ^p	Écart 2014-2013	2013 ^r	2014 ^p	Variation 2014/2013
	n		%	%		points de pourcentage	\$		%
Brome-Missisquoi	22 690	22 939	1,1	75,3	75,6	0,3	32 960	34 337	4,2
Hommes	11 784	11 938	1,3	78,0	78,1	0,1	37 664	39 301	4,3
Femmes	10 906	11 001	0,9	72,6	73,0	0,4	28 489	29 973	5,2
La Haute-Yamaska	35 222	35 306	0,2	75,6	75,6	0,0	35 700	36 760	3,0
Hommes	18 215	18 248	0,2	77,7	77,6	- 0,1	41 088	42 261	2,9
Femmes	17 007	17 058	0,3	73,5	73,6	0,1	30 364	31 440	3,5
Acton	6 199	6 147	- 0,8	74,8	74,9	0,1	31 200	32 306	3,5
Hommes	3 286	3 296	0,3	76,5	77,1	0,6	35 485	36 635	3,2
Femmes	2 913	2 851	- 2,1	73,1	72,5	- 0,6	26 371	26 392	0,1
Pierre-De Saurel	18 698	18 642	- 0,3	68,4	68,6	0,2	36 572	37 146	1,6
Hommes	10 000	9 888	- 1,1	72,4	71,8	- 0,6	45 436	46 487	2,3
Femmes	8 698	8 754	0,6	64,4	65,3	0,9	28 963	29 577	2,1
Les Maskoutains	35 473	35 501	0,1	77,5	77,5	0,0	36 145	37 003	2,4
Hommes	18 522	18 579	0,3	79,6	79,5	- 0,1	40 700	41 577	2,2
Femmes	16 951	16 922	- 0,2	75,2	75,5	0,3	31 523	32 414	2,8
Rouville	16 418	16 542	0,8	80,6	80,9	0,3	37 507	38 468	2,6
Hommes	8 791	8 905	1,3	83,0	83,0	0,0	43 547	44 545	2,3
Femmes	7 627	7 637	0,1	78,0	78,5	0,5	32 024	33 382	4,2
Le Haut-Richelieu	48 335	48 258	- 0,2	77,1	77,0	- 0,1	38 429	39 283	2,2
Hommes	24 834	24 719	- 0,5	79,3	79,0	- 0,3	44 389	45 564	2,6
Femmes	23 501	23 539	0,2	75,0	75,1	0,1	33 160	33 926	2,3
La Vallée-du-Richelieu	55 779	56 179	0,7	83,3	83,2	- 0,1	47 318	48 718	3,0
Hommes	28 023	28 177	0,5	84,9	84,6	- 0,3	57 115	58 944	3,2
Femmes	27 756	28 002	0,9	81,8	81,9	0,1	39 951	41 007	2,6
Longueuil	170 132	170 732	0,4	77,8	77,7	- 0,1	41 689	42 443	1,8
Hommes	85 760	85 951	0,2	80,3	80,1	- 0,2	47 011	48 106	2,3
Femmes	84 372	84 781	0,5	75,4	75,5	0,1	37 625	38 353	1,9
Marguerite-D'Youville	35 175	35 458	0,8	83,4	83,3	- 0,1	47 577	48 768	2,5
Hommes	17 860	17 922	0,3	85,5	85,1	- 0,4	57 893	59 098	2,1
Femmes	17 315	17 536	1,3	81,3	81,5	0,2	39 328	40 167	2,1
Roussillon	74 963	75 589	0,8	81,8	81,7	- 0,1	44 509	45 461	2,1
Hommes	37 879	38 100	0,6	84,0	83,7	- 0,3	52 196	53 711	2,9
Femmes	37 084	37 489	1,1	79,7	79,7	0,0	38 529	39 400	2,3
Les Jardins-de-Napierville	13 335	13 810	3,6	81,6	82,1	0,5	31 222	31 898	2,2
Hommes	7 976	8 332	4,5	86,0	85,8	- 0,2	33 391	33 561	0,5
Femmes	5 359	5 478	2,2	75,9	77,1	1,2	29 186	30 396	4,1
Le Haut-Saint-Laurent	8 020	8 031	0,1	70,4	70,9	0,5	29 272	29 890	2,1
Hommes	4 274	4 269	- 0,1	72,7	73,2	0,5	32 744	34 142	4,3
Femmes	3 746	3 762	0,4	67,9	68,4	0,5	25 480	26 317	3,3
Beauharnois-Salaberry	23 971	24 180	0,9	71,8	72,0	0,2	36 127	37 165	2,9
Hommes	12 275	12 335	0,5	74,0	73,9	- 0,1	41 922	43 429	3,6
Femmes	11 696	11 845	1,3	69,7	70,1	0,4	30 799	31 887	3,5
Vaudreuil-Soulanges	65 708	66 492	1,2	82,0	82,0	0,0	43 848	44 952	2,5
Hommes	33 316	33 705	1,2	84,1	84,0	- 0,1	51 559	53 303	3,4
Femmes	32 392	32 787	1,2	80,0	80,0	0,0	37 913	38 916	2,6
Montérégie	630 118	633 806	0,6	78,6	78,6	0,0	40 419	41 354	2,3
Hommes	322 795	324 364	0,5	80,9	80,7	- 0,2	46 671	47 929	2,7
Femmes	307 323	309 442	0,7	76,3	76,5	0,2	35 398	36 264	2,4
Ensemble du Québec	3 298 262	3 317 660	0,6	75,7	75,9	0,2	37 794	38 723	2,5
Hommes	1 699 326	1 706 569	0,4	77,9	77,9	0,0	42 637	43 755	2,6
Femmes	1 598 936	1 611 091	0,8	73,5	73,8	0,3	33 450	34 342	2,7

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

Le PIB de la région administrative de la Montréal s'élève à 51,1 G\$ en 2014, ce qui représente 15,0 % de l'économie du Québec. Il s'agit donc de la deuxième région en importance derrière Montréal (34,9 %).

Le PIB de la Montréal (+ 2,1 %) enregistre une hausse légèrement inférieure à celle qu'on observe dans l'ensemble du Québec (+ 2,3 %). Même constat pour le taux de croissance annuel moyen entre 2007 et 2014 : il est de 2,3 % en Montréal et de 2,6 % au Québec.

Produit intérieur brut par industrie

Comme la plupart des régions administratives, la Montréal est orientée vers le secteur des services, mais le rôle que joue la fabrication est particulièrement important (19,0 % du PIB régional). En 2014, la production du secteur des services se chiffre à 35,0 G\$, ce qui constitue une hausse de 2,1 %. De leurs côtés, les industries productrices de biens affichent une remontée de 2,2 %, à la suite d'une baisse en 2013 (– 1,2 %). Touché par la crise économique de 2009, ce secteur affiche une croissance annuelle moyenne de seulement 0,5 %, alors qu'elle est de 3,2 % dans le secteur des services.

La hausse du secteur des biens (+ 2,2 %) découle en grande partie de la fabrication qui fait un bond de 4,5 %, après un recul de 0,2 % l'année précédente. Les résultats sont variables au sein des différentes bases économiques de la fabrication en Montréal. La fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques (– 12,5 %), la fabrication de produits informatiques et électroniques (– 3,6 %) et l'industrie de l'impression et des activités connexes de soutien (– 2,9 %) diminuent en cette année. À l'inverse, la fabrication de matériel de transport affiche l'augmentation la plus élevée (+ 10,8 %). La fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (+ 4,4 %), la fabrication de produits chimiques (+ 3,4 %), la fabrication de produits minéraux non métalliques (+3,3 %), les activités diverses de fabrication (+ 3,2 %) et la fabrication de produits métalliques (+ 2,7 %) augmentent plus rapidement en 2014 qu'en 2013. De leurs côtés, la première transformation de métaux et la fabrication de meubles et de produits connexes croissent respectivement de 1,5 % et de 1,4 %. Enfin, la fabrication de machines (+ 0,7 %) et les usines de textiles et de produits textiles (+ 0,6 %) se rétablissent tranquillement en 2014. Les deux bases économiques des ressources naturelles affichent des résultats opposés : une hausse pour les activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie (+ 13,9 %) et une baisse pour les cultures agricoles et l'élevage (– 9,1 %).

Les trois industries-clés du secteur des services voient leur production s'accroître en 2014 : le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers (+ 3,7 %), le commerce de gros (+ 1,0 %) et les autres services, sauf les administrations publiques (+ 0,9 %). Le commerce de détail, les soins de santé et l'assistance sociale et les administrations publiques, trois industries importantes en termes de part dans le PIB, enregistrent une hausse respective de 1,8 %, de 1,8 % et de 1,5 %. En fait, à l'exception des services d'enseignement (– 1,0 %), toutes les industries de services augmentent en 2014.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industrie, Montérégie, 2007, 2013 et 2014

	2007 ^r	2013 ^{er}	2014 ^e	Part de l'industrie en 2014	Taux de croissance annuel moyen 2014/2007	Variation 2014/2013
	k\$				%	
Ensemble des industries	43 554 282	49 993 452	51 068 079	100,0	2,3	2,1
Secteur de production de biens	15 520 289	15 721 367	16 062 864	31,5	0,5	2,2
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	965 905	1 343 259	1 261 726	2,5	3,9	- 6,1
Cultures agricoles et élevage	859 004	1 178 043	1 070 905	2,1	3,2	- 9,1
Foresterie et exploitation forestière	x	x	x	...	...	...
Pêche, chasse et piégeage	x	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	77 972	124 454	141 776	0,3	8,9	13,9
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	76 788	129 308	106 490	0,2	4,8	- 17,6
Services publics	1 570 920	1 711 459	1 743 096	3,4	1,5	1,8
Construction	3 165 612	3 253 776	3 254 047	6,4	0,4	0,0
Fabrication	9 741 063	9 283 565	9 697 506	19,0	- 0,1	4,5
Fabrication d'aliments	1 273 124	1 500 984	1 659 545	3,2	3,9	10,6
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	175 470	184 060	0,4	...	4,9
Usines de textiles et de produits textiles	204 821	107 105	107 787	0,2	- 8,8	0,6
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	53 449	55 682	0,1	...	4,2
Fabrication de produits en bois	260 461	237 800	241 355	0,5	- 1,1	1,5
Fabrication du papier	220 282	198 067	210 698	0,4	- 0,6	6,4
Impression et activités connexes de soutien	293 360	202 943	197 049	0,4	- 5,5	- 2,9
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	23 207	23 715	0,0	...	2,2
Fabrication de produits chimiques	816 950	917 914	949 343	1,9	2,2	3,4
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	538 150	553 098	577 652	1,1	1,0	4,4
Fabrication de produits minéraux non métalliques	327 339	260 603	269 322	0,5	- 2,7	3,3
Première transformation des métaux	1 667 091	1 125 815	1 142 784	2,2	- 5,3	1,5
Fabrication de produits métalliques	711 572	691 079	710 058	1,4	0,0	2,7
Fabrication de machines	501 121	481 283	484 844	0,9	- 0,5	0,7
Fabrication de produits informatiques et électroniques	312 435	349 190	336 625	0,7	1,1	- 3,6
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	314 990	342 116	299 503	0,6	- 0,7	- 12,5
Fabrication de matériel de transport	1 513 593	1 609 986	1 783 820	3,5	2,4	10,8
Fabrication de meubles et de produits connexes	259 990	237 353	240 612	0,5	- 1,1	1,4
Activités diverses de fabrication	205 447	216 102	223 054	0,4	1,2	3,2
Secteur des services	28 033 993	34 272 085	35 005 215	68,5	3,2	2,1
Commerce de gros	2 903 944	3 020 848	3 049 805	6,0	0,7	1,0
Commerce de détail	2 820 208	3 286 661	3 346 404	6,6	2,5	1,8
Transport et entreposage	1 716 042	1 727 866	1 811 499	3,5	0,8	4,8
Industrie de l'information et industrie culturelle	607 025	796 102	815 835	1,6	4,3	2,5
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	7 684 671	9 336 244	9 686 068	19,0	3,4	3,7
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 627 895	2 498 247	2 551 216	5,0	6,6	2,1
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	1 037 466	1 456 591	1 482 346	2,9	5,2	1,8
Services d'enseignement	2 389 437	2 881 361	2 852 414	5,6	2,6	- 1,0
Soins de santé et assistance sociale	3 077 199	3 953 274	4 024 231	7,9	3,9	1,8
Arts, spectacles et loisirs	366 011	406 270	411 340	0,8	1,7	1,2
Hébergement et services de restauration	879 846	1 014 511	1 028 522	2,0	2,3	1,4
Autres services, sauf les administrations publiques	1 023 617	1 299 695	1 311 935	2,6	3,6	0,9
Administrations publiques	1 900 634	2 594 415	2 633 601	5,2	4,8	1,5

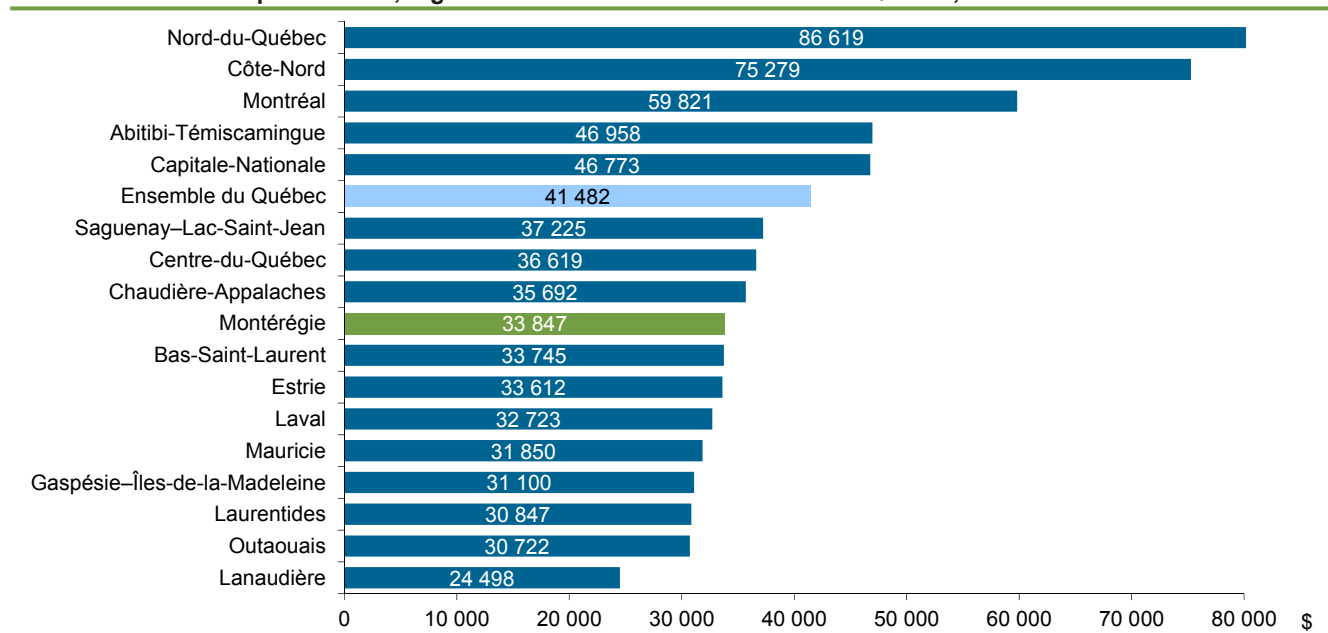
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. La région administrative de la Montréal affiche un PIB par habitant de 33 847 \$ en 2014, soit une hausse de 1,3 % relativement à l'année précédente. À titre comparatif, le PIB par habitant s'élève à 41 482 \$ dans l'ensemble du Québec, une augmentation annuelle de 1,5 %.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2014



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 2,5 % en 2013, le revenu disponible par habitant croît en Montérégie avec un peu moins de vigueur en 2014, soit de 1,7 %, un rythme de croissance similaire à celui observé dans l'ensemble du Québec. Ce ralentissement est attribuable essentiellement à l'effet combiné d'une hausse plus lente de la rémunération des salariés et d'une augmentation plus rapide de l'impôt sur le revenu des particuliers.

Malgré une croissance plus lente, la Montérégie affiche, pour la première fois depuis 2011, le revenu disponible par habitant le plus élevé des 17 régions administratives, celui-ci s'établissant à 27 246 \$ en 2014. Elle est immédiatement suivie à ce chapitre par la région de la Capitale-Nationale (27 219 \$). Au Québec, le revenu disponible s'élève à 26 046 \$, soit exactement 1 200 \$ de moins qu'en Montérégie.

Tableau 5.2.1

Comparaison du revenu disponible par habitant et de ses principales composantes, Montérégie et ensemble du Québec, 2014

	Montérégie	Ensemble du Québec	Écart de la région par rapport au Québec
	\$ / hab.		
Revenu primaire	33 875	31 537	2 338
Rémunération des salariés	27 117	24 790	2 327
Revenu mixte net	3 524	3 513	12
Revenu agricole net	125	71	53
Revenu non agricole net	1 669	1 743	- 74
Revenu de location	1 731	1 698	32
Revenu net de la propriété	3 233	3 234	- 1
<i>Plus :</i>			
Transferts courants reçus	8 084	8 235	- 151
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	79	107	- 27
Des sociétés financières	2 268	2 175	93
Des administrations publiques	5 700	5 890	- 190
Administration fédérale	2 509	2 600	- 90
Administration provinciale	1 628	1 776	- 148
Administrations autochtones	4	5	- 1
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	1 558	1 509	48
Des non-résidents	37	63	- 26
<i>Moins :</i>			
Transferts courants payés	14 713	13 726	987
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	365	377	- 13
Aux sociétés financières	4 241	3 944	297
Aux administrations publiques	10 022	9 259	763
Impôts directs des particuliers	6 655	6 082	572
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 838	2 628	210
Autres transferts courants aux administrations publiques	529	548	- 19
Aux non-résidents	86	146	- 60
<i>Égal :</i>			
Revenu disponible	27 246	26 046	1 200

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Revenu primaire

L'avance de la région sur l'ensemble du Québec provient essentiellement du revenu primaire, soit celui que tirent les particuliers de leur participation à l'activité économique du fait de leur travail, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. La majeure partie du revenu primaire est constituée de la rémunération des salariés, laquelle comprend les salaires et traitements et les cotisations des employeurs aux régimes de l'assurance sociale ainsi qu'aux régimes de retraite à prestations et à cotisations déterminées. En 2014, la rémunération des salariés de la Montérégie (27 117 \$) demeure au-dessus de celle de l'ensemble du Québec (24 790 \$). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi et le salaire hebdomadaire moyen des employés y sont plus élevés.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire, continue aussi d'être plus élevé dans la Montérégie (3 524 \$) que dans l'ensemble du Québec (3 513 \$). Cette composante englobe le revenu net de location ainsi que le revenu net des entreprises non constituées en société et dans lequel sont comptabilisées indissociablement la rémunération des travailleurs indépendants et la rétribution de leur capital.

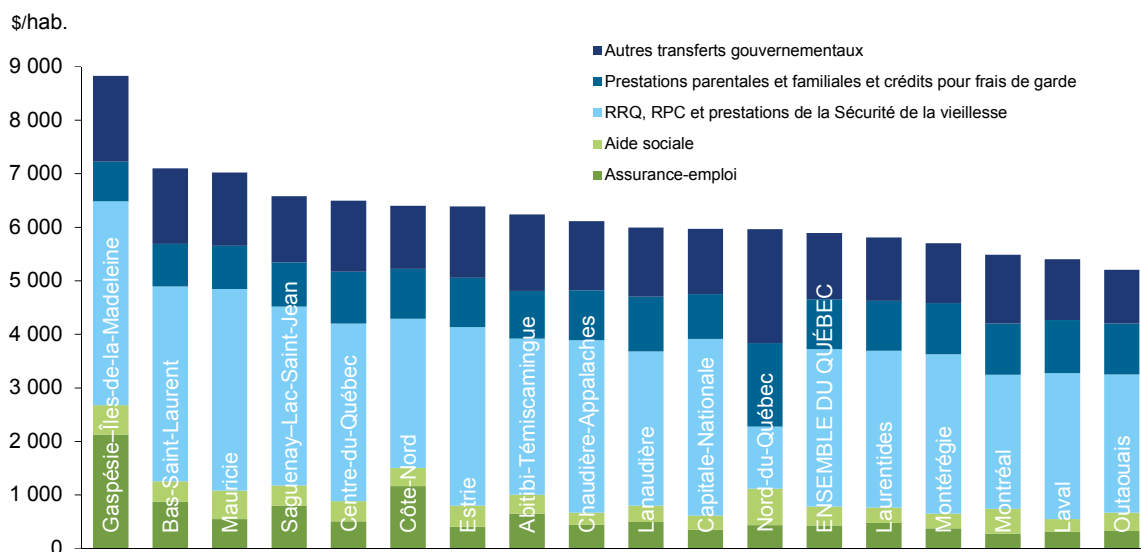
Quant au revenu net de la propriété, troisième composante du revenu primaire, il s'élève à 3 233 \$ en Montérégie, soit presque le même niveau que celui observé dans l'ensemble du Québec. Soulignons que parmi les 17 régions administratives, seule celle de Montréal présente un revenu net de la propriété par habitant supérieur à celui du Québec.

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu les transferts que paient les particuliers aux administrations publiques, aux sociétés financières, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente ainsi le montant qui reste à la disposition des particuliers pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2014



Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crs; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec et Statistique Canada.

Tant dans la région qu'au Québec, ce sont les transferts en provenance des administrations publiques qui se taillent la part du lion parmi les transferts courants reçus par les particuliers. En 2014, les différents paliers de gouvernement ont versé à eux seuls, en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables, 5 700 \$ par habitant dans la région comparativement à 5 890 \$ au Québec. Les transferts gouvernementaux sont moins importants en Montérégie en raison du fait que les résidents ont moins recours aux indemnités versées aux accidentés du travail, aux prestations d'assurance-emploi ainsi qu'à celles de l'aide sociale.

Les transferts en provenance des sociétés financières représentent, quant à eux, la deuxième plus grande composante des transferts courants reçus. Ils correspondent aux prestations reçues des régimes de retraite des employeurs à prestations déterminées et à cotisations déterminées. En 2014, les transferts des sociétés financières sont demeurés plus élevés en Montérégie (2 268 \$) que dans l'ensemble du Québec (2 175 \$). Notons qu'en raison du vieillissement de la population, les transferts des sociétés financières sont l'une des composantes du revenu disponible qui a augmenté le plus fortement au cours des dernières années dans la région.

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu les transferts que paient les particuliers aux administrations publiques, aux sociétés financières, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente ainsi le montant qui reste à la disposition des particuliers pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne.

En raison d'un revenu plus élevé, les transferts payés par les particuliers aux gouvernements sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts, sont plus importants en Montérégie (10 022 \$) que dans l'ensemble du Québec (9 259 \$). Les habitants de la Montérégie sont d'ailleurs ceux qui paient le plus au Québec, en moyenne, en transferts courants aux différents ordres de gouvernement.

Par ailleurs, dans le but de se conformer aux dernières normes internationales en matière de comptabilité macroéconomique, les cotisations payées par les employés à un régime de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées sont désormais déduites du revenu et sont considérées comme des transferts courants versés par les particuliers aux sociétés financières. Ces cotisations doivent être soustraites du revenu, puisque l'adhésion des employés à ces deux types de régime de retraite est obligatoire lorsqu'ils sont offerts par l'employeur. En 2014, les résidents de la Montérégie ont cotisé, en moyenne, 4 241 \$ à un régime de retraite d'un employeur, ce qui est davantage que dans l'ensemble du Québec (3 944 \$).

Évolution du revenu disponible dans les MRC

La hausse du revenu disponible par habitant survenue en Montérégie en 2014 se reflète dans l'ensemble de ses territoires supralocaux, bien qu'à des degrés divers. Parmi les 15 MRC qui composent la région, seulement 6 enregistrent une croissance inférieure à celle observée au Québec (+ 1,5 %), à savoir Pierre-De Saurel (+ 0,1 %), Rouville (+ 0,6 %), Les Jardins-de-Napierville (+ 0,6 %), Le Haut-Richelieu (+ 0,8 %), Beauharnois-Salaberry (+ 0,8 %) et La Haute-Yamaska (+ 1,1 %). La MRC de Brome-Missisquoi s'illustre en connaissant la hausse la plus élevée de la région, soit une augmentation de 2,8 %, stimulée par l'accroissement du revenu net de la propriété et de la rémunération des salariés.

La région de la Montérégie continue d'être marquée par de grands écarts de revenu entre ses MRC. Les disparités de revenu sont particulièrement importantes entre les territoires supralocaux situés à proximité de l'île de Montréal, comme Vaudreuil-Soulanges (28 518 \$), Marguerite-D'Youville (28 886 \$) ainsi que La Vallée-du-Richelieu (30 670 \$) et les MRC les plus éloignées, telles que Le Haut-Saint-Laurent (21 385 \$) et Acton (22 828 \$). Le faible niveau de revenu dans ces deux dernières MRC est attribuable, en grande partie, à la rémunération des salariés et au taux de travailleurs qui sont moindres que dans le reste de la région.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC de la Montréal et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010 ^r	2011 ^r	2012 ^r	2013 ^r	2014 ^p	Variation 2014/2013	Taux de croissance annuel moyen 2014/2010
	\$ / hab.					%	
Brome-Missisquoi	24 636	25 829	26 543	27 592	28 369	2,8	3,6
La Haute-Yamaska	22 394	22 749	23 437	24 445	24 725	1,1	2,5
Acton	20 546	20 815	21 361	22 275	22 828	2,5	2,7
Pierre-De Saurel	22 555	23 257	24 029	24 885	24 905	0,1	2,5
Les Maskoutains	22 808	23 563	24 263	24 768	25 166	1,6	2,5
Rouville	23 272	23 575	24 515	25 464	25 625	0,6	2,4
Le Haut-Richelieu	23 518	23 807	24 653	25 378	25 585	0,8	2,1
La Vallée-du-Richelieu	27 528	28 448	29 278	30 085	30 670	1,9	2,7
Longueuil	26 367	27 002	27 608	28 041	28 506	1,7	2,0
Marguerite-D'Youville	26 349	26 688	27 892	28 397	28 886	1,7	2,3
Roussillon	23 914	24 471	25 254	25 992	26 613	2,4	2,7
Les Jardins-de-Napierville	22 482	23 498	24 199	25 153	25 306	0,6	3,0
Le Haut-Saint-Laurent	19 286	19 971	20 648	20 866	21 385	2,5	2,6
Beauharnois-Salaberry	22 068	22 575	23 509	24 434	24 621	0,8	2,8
Vaudreuil-Soulanges	26 008	26 799	27 400	27 880	28 518	2,3	2,3
Montréal	24 761	25 392	26 136	26 792	27 246	1,7	2,4
Ensemble du Québec	23 738	24 393	25 156	25 666	26 046	1,5	2,3

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crs; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Par ailleurs, les résidents de Pierre-De Saurel sont ceux qui reçoivent le plus en transferts courants des administrations publiques. En 2014, ils ont reçu, en moyenne, plus de 7 100 \$ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse et de la RRQ sont les principaux transferts reçus par les particuliers de ce territoire supralocal. À l'inverse, c'est dans la MRC de Marguerite-D'Youville (4 804 \$) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus faibles.

6. Investissements et permis de bâtir

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

L'Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations : réelles, provisoires, perspectives de Statistique Canada a connu un remaniement majeur qui affecte la disponibilité et la présentation des données à partir de l'année de référence 2013. **Les composantes du logement, des logiciels et de la prospection pétrolière, minière et gazière ne sont plus incluses dans le total des dépenses en immobilisation.** Les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière sont dorénavant classés comme produits de propriété intellectuelle (et non plus comme machines et matériel) et sont diffusés distinctement sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec. De plus, les données ne sont plus ajustées pour répondre au concept de formation brute de capital fixe selon la comptabilité nationale. Enfin, depuis l'année de référence 2013, les compagnies détenant des contrats de crédit-bail ne déclarent plus la valeur de ces dépenses.

Pour l'ensemble du Québec, les données historiques des dépenses en immobilisation ont été estimées à nouveau pour la période 2006 à 2012 à l'aide d'une technique d'extrapolation rétrospective, rendant impossible la comparaison de ces données avec les anciennes séries de données. Les schémas de confidentialité ont été réutilisés sur les nouvelles estimations.

Au moment de la rédaction du présent chapitre, les données sur les dépenses en immobilisation par région administrative étaient disponibles uniquement pour les années 2006 à 2015. Elles correspondent aux données équivalentes sur l'ensemble du Québec diffusées par Statistique Canada en juillet 2015. Aux fins de cohérence, la présente analyse exclut la mise à jour des données de 2014 à 2016 sur l'ensemble du Québec diffusées par Statistique Canada en avril 2016.

Toutes les données sont exprimées aux prix courants, c'est-à-dire sans correction pour l'inflation.

Investissements

Selon les prévisions déclarées par les entreprises pour 2015, les investissements dans la région de la Montérégie devraient atteindre 4,8 G\$, en hausse de 7,0 %, suivant un gain de 4,9 % en 2014 et un recul de 15,8 % en 2013. La région représenterait ainsi 12,9 % du total québécois (37,3 G\$). La croissance annuelle de la région est supérieure à celle de l'ensemble du Québec en 2015 (+ 2,7 %). En 2015, la Montérégie arrive au septième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la variation annuelle.

Industries productrices de biens

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 36,6 % de l'investissement régional, sont en progression de 3,3 % en 2015, pour atteindre 1,8 G\$, à la suite du gain de 5,8 % en 2014 et du recul de 5,5 % en 2013. La valeur en 2015 constitue un sommet au cours des dix dernières années. La croissance en 2015 de l'investissement de la région dans ces industries contraste avec la baisse de l'ensemble du Québec (– 0,5 %). En valeur, la part de la région égale 12,3 % de l'ensemble du Québec (14,3 G\$). En 2015, l'investissement de ces industries se concentre dans les secteurs de la fabrication (722,3 M\$) et des services publics (609,3 M\$), soit respectivement 40,9 % et 34,5 % du total des industries productrices de biens et respectivement 15,0 % et 12,6 % du total régional.

Industries productrices de services

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant 63,4 % de l'investissement régional, est en hausse de 9,3 % en 2015 et se chiffre à 3,1 G\$, à la suite du gain de 4,4 % en 2014 et du recul de 21,0 % en 2013. La croissance en 2015 de l'investissement de la région dans ces industries est supérieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 4,8 %). En valeur, la part de la région égale 13,3 % de l'ensemble du Québec (23,0 G\$). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 1,6 G\$ en 2015, soit 52,0 % du total des industries productrices de services et 32,9 % du total régional.

Secteur privé et secteur public

Le secteur privé, qui représente 46,8 % de l'investissement total, est en déclin de 7,5 % en 2015, pour s'élever à 2,3 G\$, à la suite du gain de 4,2 % en 2014 et du recul de 19,9 % en 2013. La valeur en 2015 constitue le plus faible niveau au cours des dix dernières années. La décroissance en 2015 est plus prononcée que celle de l'ensemble du Québec (– 2,4 %). La région de la Montréal représente 12,5 % du secteur privé québécois (18,1 G\$). Les investissements publics affichent une progression de 24,2 % en 2015, pour s'établir à 2,6 G\$, à la suite de l'augmentation de 5,9 % en 2014 et de la diminution de 10,3 % en 2013. La valeur en 2015 représente un sommet au cours des dix dernières années. La croissance en 2015 est supérieure à celle de la moyenne québécoise (+ 8,0 %). La Montréal accapare 13,3 % des investissements publics au Québec (19,2 G\$).

Enfin, la construction compte pour 58,5 % des intentions d'investissement en 2015 et le matériel et l'outillage pour 41,5 %.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie¹, par secteur et actif, Montérégie, 2011-2015

Industrie (SCIAN ¹), secteur et actif	2011	2012	2013	2014 ^p	2015 ^{pe}	Variation 2015/2014	Part relative dans la région (2015)	Part relative dans le Québec (2015)
	M\$						%	
Industries productrices de biens	1 503,1	1 711,5	1 617,3	1 710,6	1 767,5	3,3	36,6	12,3
Agriculture, foresterie, pêche et chasse ²	195,9	211,2	206,1	223,7	212,4	- 5,0	4,4	31,4
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	x	x	18,9	22,9	24,2	5,8	0,5	1,1
Services publics	498,7	x	537,1	431,7	609,3	41,1	12,6	9,9
Construction	x	163,5	193,1	276,4	199,3	- 27,9	4,1	18,2
Fabrication	626,8	x	662,1	755,9	722,3	- 4,4	15,0	17,6
Industries productrices de services	3 328,9	3 390,9	2 678,7	2 797,0	3 057,0	9,3	63,4	13,3
Commerce de gros	73,2	86,6	94,1	78,3	72,7	- 7,2	1,5	11,0
Commerce de détail	148,5	209,6	F	206,6	185,5	- 10,2	3,8	15,6
Transport et entreposage	146,6	325,1	304,2	349,0	276,4	- 20,8	5,7	8,8
Industrie de l'information et industrie culturelle	131,6	136,9	57,5	80,4	75,0	- 6,7	1,6	5,1
Finance et assurances ³	355,6	426,4	x	58,4	35,3	- 39,6	0,7	10,7
Services immobiliers et services de location et de location à bail	150,8	195,8	228,4	267,6	226,3	- 15,4	4,7	13,4
Services professionnels scientifiques et techniques	81,0	77,3	94,2	73,9	44,3	- 40,1	0,9	12,7
Gestion de sociétés et d'entreprises	1,6	1,3	x	x	8,6	..	0,2	14,8
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	65,9	61,5	x	56,9	26,0	- 54,4	0,5	14,0
Services d'enseignement	277,7	195,1	187,0	151,9	213,7	40,7	4,4	10,4
Soins de santé et assistance sociale	150,6	152,3	x	196,5	172,2	- 12,3	3,6	7,8
Arts, spectacles et loisirs	28,2	15,0	11,8	8,7	12,5	42,8	0,3	4,1
Services d'hébergement et de restauration	95,2	107,9	F	91,3	103,3	13,2	2,1	14,2
Autres services (sauf les administrations publiques) ⁴	41,9	38,5	x	16,8	16,6	- 1,6	0,3	13,6
Administrations publiques ⁵	1 580,6	1 361,7	1 046,8	1 151,4	1 588,6	38,0	32,9	18,7
Secteur privé	2 426,9	2 927,1	2 345,2	2 442,7	2 260,2	- 7,5	46,8	12,5
Secteur public	2 405,1	2 175,3	1 950,9	2 065,0	2 564,2	24,2	53,2	13,3
Construction	2 847,4	2 927,3	2 447,4	2 399,0	2 823,8	17,7	58,5	11,8
Matériel et outillage	1 984,6	2 175,1	1 848,7	2 108,6	2 000,7	- 5,1	41,5	14,9
Total	4 832,0	5 102,4	4 296,0	4 507,6	4 824,5	7,0	100,0	12,9

p : provisoires; pe : perspectives.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord*.

2. Les dépenses en immobilisation pour la chasse et le piégeage sont exclues du total pour cette catégorie.

3. À compter de l'année de 2013, les organismes de chaque secteur devaient déclarer leurs dépenses en immobilisation relatives aux contrats de crédit-bail. Auparavant, les organismes détenant le contrat de crédit-bail devaient déclarer la valeur de ces dépenses. Par conséquent, les données 2013 et subséquentes du secteur de la finance et des assurances (52) ne sont pas comparables avec les années précédentes.

4. Les dépenses en immobilisation pour le sous-secteur 814 « Ménages privés » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

5. Les dépenses en immobilisation pour les sous-secteurs 914 « Administrations publiques autochtones » et 919 « Organismes publics internationaux et autres organismes publics extra-territoriaux » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Sources : Institut de la statistique du Québec.

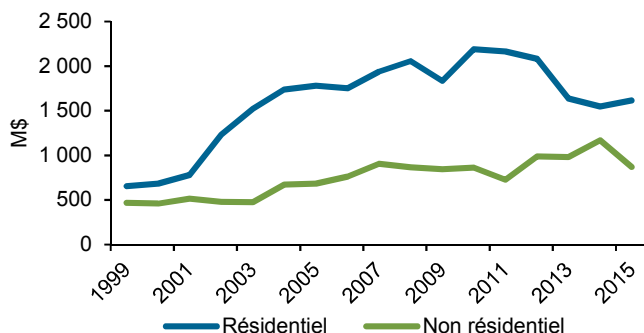
Statistique Canada, *Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations : réelles, provisoires, perspectives* (EDIR).

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de la Montérégie atteint 2,5 G\$ en 2015, en baisse de 8,5 % par rapport à 2014. La décroissance s'observe dans les secteurs industriel (– 46,1 %) et institutionnel (– 36,9 %), alors que les secteurs résidentiel (+ 4,4 %) et commercial (+ 1,9 %) sont en hausse.

Figure 6.2.1

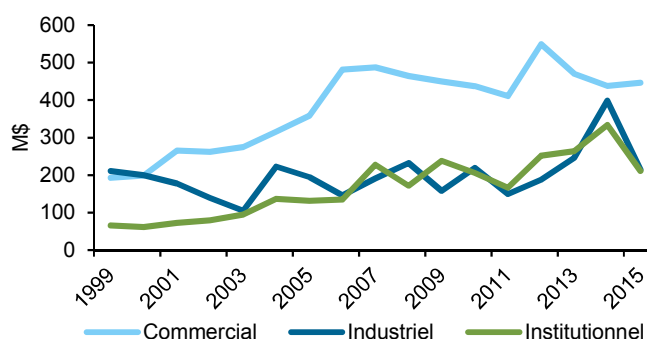
Valeur des permis de bâtir résidentiels, Montérégie, 1999-2015



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 6.2.2

Valeur des permis de bâtir non résidentiels selon le type de construction, Montérégie, 1999-2015



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Secteur résidentiel

Après quatre années de baisse, la valeur des permis de bâtir du secteur résidentiel dans la région de la Montérégie augmente légèrement et atteint 1,6 G\$ en 2015. Quatre MRC enregistrent une valeur supérieure à la moyenne de 2011-2014 : La Haute-Yamaska, Acton, Le Haut-Saint-Laurent et Vaudeuil-Soulanges. Certaines municipalités, notamment dans Vaudeuil-Soulanges, sont en progression : L'Île-Perrot (67,6 M\$, moyenne 2011-2014 : 10,3 M\$), Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (16,4 M\$, moyenne 2011-2014 : 10,7 M\$) et Pointe-des-Cascades (10,2 M\$, moyenne 2011-2014 : 3,5 M\$).

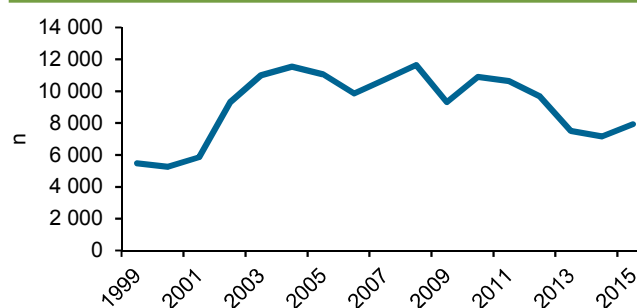
Par contre, plusieurs municipalités sont en décroissance. C'est le cas, entre autres, de Beloeil (16,7 M\$, moyenne 2011-2014 : 40,1 M\$), de Mont-Saint-Hilaire (18,4 M\$, moyenne 2011-2014 : 30,3 M\$) dans la MRC de La Vallée-du-Richelieu, de Saint-Jean-sur-Richelieu (53,3 M\$, moyenne 2011-2014 : 85,9 M\$) dans la MRC du Haut-Richelieu, de Boucherville (28,6 M\$, moyenne 2011-2014 : 48,2 M\$) et de Longueuil (217,5 M\$, moyenne 2011-2014 : 268,7 M\$) dans la MRC de Longueuil, de même que de Candiac (5,5 M\$, moyenne 2011-2014 : 30,1 M\$) et de Mercier (14,4 M\$, moyenne 2011-2014 : 24,0 M\$) dans la MRC de Roussillon.

Nombre d'unités de logement

Les municipalités de la région de la Montérégie ont autorisé la création de 7 935 logements en 2015, comparativement à 7 155 en 2014 (+ 10,9 %). La MRC de Longueuil est la plus importante émettrice de permis de la région avec 1 667 logements en 2015. Voici certaines municipalités en croissance en 2015 : L'Île-Perrot dans la MRC de Vaudeuil-Soulanges (682, moyenne 2011-2014 : 47), Saint-Jean-Baptiste dans la MRC de La Vallée-du-Richelieu (19, moyenne 2011-2014 : 2), Brossard dans la MRC de Longueuil (651, moyenne 2011-2014 : 599), ainsi que Saint-Constant (457, moyenne 2011-2014 : 305) et Saint-Philippe (167, moyenne 2011-2014 : 92) dans la MRC de Roussillon.

À l'inverse, dans la MRC de La Vallée-du-Richelieu, les municipalités de Beloeil (43, moyenne 2011-2014 : 183) et de Mont-Saint-Hilaire (35, moyenne 2011-2014 : 127) sont en décroissance en 2015, de même que Saint-Jean-sur-Richelieu dans la MRC du Haut-Richelieu (271, moyenne 2011-2014 : 505), Longueuil dans la MRC du même nom (858, moyenne 2011-2014 : 1 199), Contrecoeur (101, moyenne 2011-2014 : 169) et Sorel-Tracy (90, moyenne 2011-2014 : 154) dans la MRC de Pierre-De Saurel.

Figure 6.2.3

Unités de logement, Montérégie, 1999-2015

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.2.1

Nombre d'unités de logement, MRC de la Montérégie et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012	2013	2014	2015	Moyenne 2011-2014
	n					
Brome-Missisquoi	562	522	580	348	452	503
La Haute-Yamaska	479	564	391	506	515	485
Acton ¹	15	22	12	14	26	16
Pierre-De Saurel	242	217	184	168	121	203
Les Maskoutains	425	435	311	333	244	376
Rouville ²	231	99	86	53	119	117
Le Haut-Richelieu	770	596	490	430	343	572
La Vallée-du-Richelieu	1 150	979	817	847	711	948
Longueuil	2 862	2 187	1 747	1 873	1 667	2 167
Marguerite-D'Youville	634	596	363	431	281	506
Roussillon	1 314	1 162	996	707	1 220	1 045
Les Jardins-de-Napierville ²	221	255	349	147	226	243
Le Haut-Saint-Laurent ²	27	46	68	39	54	45
Beauharnois-Salaberry	338	495	342	398	356	393
Vaudreuil-Soulanges	1 360	1 499	774	861	1 600	1 124
Montérégie	10 630	9 674	7 510	7 155	7 935	8 742
Ensemble du Québec	53 890	51 262	42 493	41 300	38 485	47 236

1. La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente moins de 50 % de la population totale du territoire donné.

2. La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2015.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Secteurs non résidentiels

La valeur des permis de bâtir dans le secteur commercial de la région de la Montérégie n'a pas beaucoup évolué et s'élève à 446,3 M\$ en 2015 (moyenne 2011-2014 : 467,1 M\$). Dans la MRC de Beauharnois-Salaberry, la municipalité de Beauharnois se distingue par sa progression (10,5 M\$, moyenne 2011-2014 : 2,2 M\$), ainsi que Napierville dans la MRC des Jardins-de-Napierville (4,5 M\$, moyenne 2011-2014 : 0,1 M\$), Boucherville dans la MRC de Longueuil (85,7 M\$, moyenne 2011-2014 : 28,4 M\$), La Prairie dans la MRC de Roussillon (15,9 M\$, moyenne 2011-2014 : 3,8 M\$) et Vaudreuil-Dorion dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges (42,3 M\$, moyenne 2011-2014 : 28,6 M\$).

Après le sommet enregistré en 2014, la valeur des permis du secteur industriel décline et se chiffre à 214,9 M\$ en 2015. Cependant, la MRC de La Vallée-du-Richelieu connaît une bonne performance, influencée par les résultats des municipalités de Mont-Saint-Hilaire (16,5 M\$, moyenne 2011-2014 : 0,3 M\$) et d'Ottawar Park (15,3 M\$, moyenne 2011-2014 : 18 k\$). Par ailleurs, après avoir connu une excellente année 2014 avec une valeur des permis de bâtir industriels de 254,2 M\$, la municipalité de Vaudreuil-Dorion, dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges, renoue en 2015 avec des valeurs proches de sa moyenne historique d'avant sommet (9,3 M\$, moyenne 2010-2013 : 9,3 M\$).

La valeur des permis octroyés dans le secteur institutionnel est également en décroissance dans la région de la Montréal (210,7 M\$ en 2015, moyenne 2011-2014 : 253,9 M\$). Pour certaines municipalités, la valeur des permis de bâtir institutionnels est en perte de vitesse; c'est le cas de Salaberry-de-Valleyfield dans la MRC de Beauharnois-Salaberry (0,2 M\$, moyenne 2011-2014 : 4,2 M\$). Dans la MRC du Haut-Richelieu, la municipalité de Saint-Jean-sur-Richelieu retrouve une valeur proche de sa moyenne historique d'avant 2014 (6,4 M\$, moyenne 2010-2013 : 8,0 M\$), après son record de l'année 2014 (57,0 M\$). La tendance à la baisse s'observe également dans la municipalité de Longueuil (19,3 M\$, moyenne 2011-2014 : 43,8 M\$), dans la MRC du même nom. Dans la MRC de Pierre-De Saurel, la municipalité de Sorel-Tracy (5,4 M\$) retrouve une valeur plus proche de sa moyenne historique d'avant 2014 (moyenne 2010-2013 : 10,8 M\$), après son record de l'année 2014 (95,5 M\$).

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC de la Montréal et ensemble du Québec, 2015

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k\$	Moyenne 2011-2014	k\$	Moyenne 2011-2014	k\$	Moyenne 2011-2014	k\$	Moyenne 2011-2014
Brome-Missisquoi	111 986	119 494	9 684	12 227	5 899	9 847	7 317	8 480
La Haute-Yamaska	100 340	98 319	14 640	18 757	9 782	8 232	11 717	19 591
Acton ¹	7 558	5 805	1 462	1 372	3 521	1 070	266	893
Pierre-De Saurel	35 794	46 451	4 969	8 435	4 727	29 022	6 641	30 565
Les Maskoutains	67 395	83 657	29 508	29 720	35 289	31 744	20 400	21 581
Rouville ²	23 478	27 358	3 263	4 145	9 566	2 792	1 247	4 738
Le Haut-Richelieu	71 788	107 256	27 777	38 905	9 844	11 945	7 226	21 266
La Vallée-du-Richelieu	174 569	202 300	29 070	26 988	40 303	6 590	26 654	16 106
Longueuil	382 056	508 910	184 947	187 690	53 562	31 867	57 036	68 577
Marguerite-D'Youville	59 159	83 280	40 088	40 056	1 938	8 141	5 029	11 357
Roussillon	183 946	204 523	25 080	28 276	3 418	7 288	50 162	16 314
Les Jardins-de-Napierville ²	40 460	45 677	10 572	11 980	8 299	5 084	910	1 814
Le Haut-Saint-Laurent ²	13 839	12 559	1 411	1 489	1 041	2 705	483	1 297
Beauharnois-Salaberry	58 247	64 191	14 322	12 178	7 594	4 999	229	4 726
Vaudreuil-Soulanges	285 300	249 522	49 460	44 874	20 079	84 004	15 415	26 634
Montréal	1 615 915	1 859 300	446 253	467 091	214 862	245 328	210 732	253 937
Ensemble du Québec	8 407 366	9 516 289	2 779 009	3 112 015	1 024 530	1 090 805	1 633 419	1 977 537

1. La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente moins de 50 % de la population totale du territoire donné.
2. La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2015.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Mines

par Louis Madore et Geneviève Caron, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Investissement minier

La région de la Montérégie occupe une position stratégique pour le secteur minier du Québec en raison de la présence d'usines qui traitent et transforment des minéraux. Toutefois, puisque les dépenses en investissement minier faites pour les usines de première transformation des métaux et les usines de fabrication de produits minéraux non métalliques ne sont pas comptabilisées dans le secteur minier, mais plutôt dans le secteur manufacturier, la Montérégie compte pour moins de 0,1 % de l'investissement minier total du Québec.

Production minérale

Dans les régions minières que sont le Nord-du-Québec, l'Abitibi-Témiscamingue et la Côte-Nord, les livraisons minérales proviennent presque exclusivement de l'extraction de métaux. Pour la Montérégie, les livraisons minérales proviennent surtout de minéraux extraits du sous-sol québécois qui sont transformés dans des usines de première transformation des métaux et des usines de fabrication de produits minéraux non métalliques. La Montérégie occupe ainsi le quatrième rang des régions administratives pour la valeur des livraisons minérales en 2015. Celle-ci atteint 1,1 G\$, soit 14,4 % de la valeur totale des livraisons minérales québécoises. Il s'agit d'une diminution de la valeur des livraisons de 17,0 % par rapport à 2014.

En 2015, la Montérégie comptait deux usines de première transformation des métaux d'où sont produits du fer de refonte, du dioxyde de titane et du soufre, cette dernière substance étant un produit accessoire provenant du processus de traitement du minerai. La Montérégie comptait aussi trois usines de fabrication de produits minéraux non métalliques qui ont fabriqué du ciment, de la chaux et de la brique (produit d'argile). De la pierre ainsi que du sable et du gravier sont extraits de carrières, sablières et gravières présentes sur le territoire.

L'économie du secteur minier s'articule autour de deux pôles, soit l'investissement minier et la production minérale.

L'investissement minier comprend les dépenses en travaux pour l'aménagement d'un site minier et pour le renouvellement des réserves de minerai. Sont également incluses les dépenses pour la construction d'infrastructures et l'acquisition d'équipement et de machinerie liés au complexe minier ainsi que l'ensemble des dépenses en travaux d'exploration et de mise en valeur d'un gîte minéral.

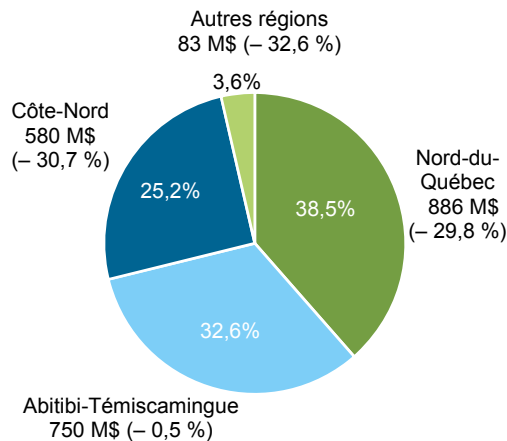
La production minérale provient de mines et de plusieurs sites d'extraction de substances minérales de surface (carrières, sablières et tourbières). De plus, les fonderies et affinerie produisent des substances accessoires lors du processus de traitement du minerai.

Ce document présente les données finales de 2014 ainsi que les données provisoires de 2015. Il présente également les intentions d'investissement exprimées par les compagnies minières ainsi que les prévisions exprimées par les exploitants miniers pour 2016.

La valeur des livraisons est estimée en fonction des prix courants des métaux pour l'année de l'enquête ou selon les évaluations fournies par les producteurs miniers.

Figure 7.1

Répartition de l'investissement minier, régions administratives, 2015

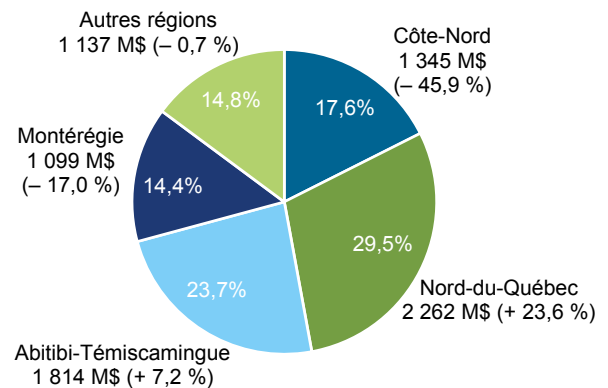


Ensemble du Québec 2015 : 2 299 M\$ (- 22,7 %)
(+ - %) : Variation par rapport à 2014

Source : Institut de la statistique du Québec, *Relevé des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur et d'aménagement des complexes miniers*.

Figure 7.2

Répartition des livraisons minérales, régions administratives, 2015



Ensemble du Québec 2015 : 7 656 M\$ (- 9,7 %)
(+ - %) : Variation par rapport à 2014

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

Tableau 7.1

Usines de traitement de minéraux en opération, Montréal, 2015

Nom de l'usine	Propriétaire	Substance(s) produite(s)
Usine de première transformation des métaux		
CEZinc	Fonds de revenu Noranda / Glencore Canada Corporation	Zinc, cuivre, acide sulfurique
Complexe métallurgique Sorel-Tracy	Rio Tinto Fer et Titane	Dioxyde de titane, fer de refonte, billettes d'acier, poudres métalliques
Usine de fabrication de produits minéraux non métalliques		
Usine de Saint-Constant	Lafarge Canada	Agrégat, ciment, béton
Usine de Bedford	Graymont	Chaux, calcaire pulvérisé
Briqueterie Saint-Laurent	Forterra Bricks (Briques Hanson)	Briques (produit d'argile)

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

Selon les prévisions exprimées par les sociétés qui exploitent les usines de transformation de substances minérales en Montréal, au prix des substances minérales de 2015, la valeur des livraisons devrait se maintenir aux alentours de 1,1 G\$ en 2016, avec une légère baisse appréhendée de 3,9 % par rapport à 2015.

L'emploi dans le secteur minier

En 2015, le secteur minier de la Montérégie comptait 2 836 emplois en équivalent personne-année, une perte de 151 emplois (– 5,1 %) par rapport à 2014. La Montérégie pourvoit 17,8 % des 15 934 emplois miniers pour l'ensemble du Québec, occupant à cet égard le troisième rang des régions administratives. La grande majorité (80,9 %) des emplois miniers de la Montérégie est attribuable aux usines de première transformation des métaux et des usines de fabrication de produits minéraux non métalliques.

Le salaire annuel moyen payé pour un emploi minier en Montérégie était de 79 652 \$ en 2015. La somme des salaires versés par l'industrie minière en Montérégie s'élevait à 226 M\$ en 2015, en baisse de 13 M\$ (– 5,6 %) par rapport à 2014.

Tableau 7.2

Emploi et salaire annuel moyen, régions administratives et ensemble du Québec, 2014-2015¹

	Personne-année			Salaire annuel moyen		
	2014	2015	Variation 2015/2014	2014	2015	Variation 2015/2014
	n		%	\$		%
Abitibi-Témiscamingue	3 866	3 420	– 11,5	99 242	109 482	10,3
Nord-du-Québec	2 880	3 015	4,7	120 861	115 692	– 4,3
Montérégie	2 987	2 836	– 5,1	80 090	79 652	– 0,5
Côte-Nord	3 463	2 799	– 19,2	131 806	155 778	18,2
Autres régions	3 898	3 271	– 16,1	67 054	71 533	6,7
Forage au diamant (ensemble du Québec) ²	593	593	–	63 803	63 803	–
Le Québec	17 687	15 934	– 9,9	97 622	103 990	6,5

1. 2014 : données finales; 2015 : données provisoires.

2. Montant non disponible pour les données provisoires de 2015, imputé du *Relevé annuel sur les opérations de forage au diamant*, 2014.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

8. Santé

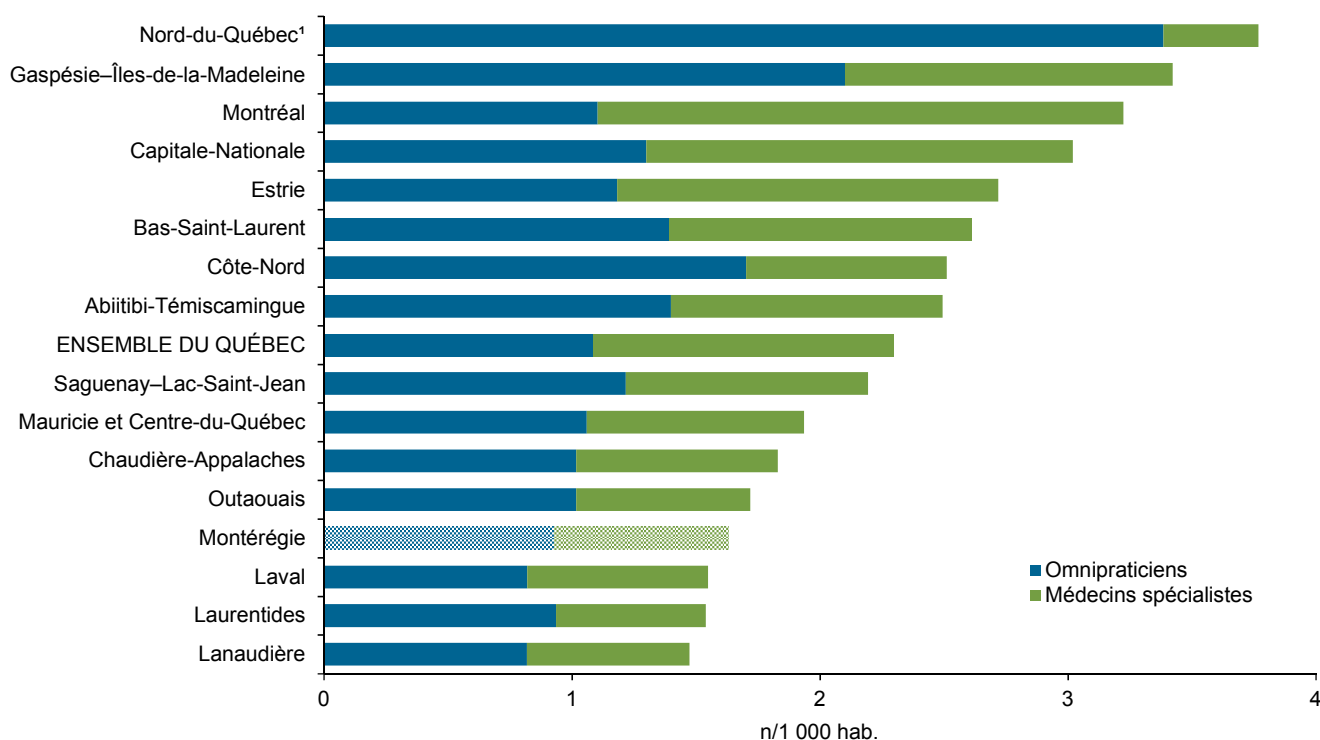
par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé au Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

En 2014, dans la région de la Montérégie, le nombre de médecins s'établit à 2 462, soit un ratio de 1,6 médecin pour 1 000 habitants¹. La région se positionne ainsi au 13^e rang pour ce qui est du nombre de médecins pour 1 000 habitants. Au Québec, on compte 2,3 médecins pour 1 000 habitants.

Figure 8.1

Nombre de médecins pour 1 000 habitants, selon la catégorie, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2014



1. Comprenant les trois régions sociosanitaires : Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Note : Le ratio correspond au nombre de médecins inscrits à la RAMQ divisé par la population totale du territoire au 1^{er} juillet.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2016.

Par rapport à 2010, le nombre de médecins a augmenté de 14,6 % dans la région montréalaise. Au Québec, le nombre de médecins s'est accru de 10,5 % au cours de cette période, ce qui porte l'effectif à 18 857. L'accroissement du nombre de médecins dans la région concerne principalement les spécialistes (+ 18,3 %), mais aussi les omnipraticiens dont le nombre s'est accru de 11,9 % durant cette période. Au Québec, les spécialistes (+ 12,0 %) plus que les omnipraticiens (+ 8,9 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 10,5 %).

1. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas, notamment, des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.

Tableau 8.1

Nombre de médecins, région sociosanitaire de la Montérégie et ensemble du Québec, 2010 et 2014

	Nombre de médecins ¹			Nombre pour 1 000 personnes ²		
	2010	2014	Variation 2014/2010	2010	2014	Écart 2014-2010
	n		%	n pour 1 000 habitants		points pour 1 000
Montérégie	2 149	2 462	14,6	1,48	1,63	0,15
Omnipraticiens	1255	1404	11,9	0,86	0,93	0,07
Spécialistes	894	1058	18,3	0,62	0,70	0,08
Ensemble du Québec	17 067	18 857	10,5	2,15	2,30	0,14
Omnipraticiens	8 180	8 906	8,9	1,03	1,08	0,05
Spécialistes	8 887	9 951	12,0	1,12	1,21	0,09

1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

2. Le ratio correspond au nombre de médecins inscrits à la RAMQ divisé par la population totale du territoire au 1^{er} juillet.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2016.

Pour ce qui est du personnel infirmier, la région est desservie, en 2014-2015, par un effectif de 14 693 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux, ce qui représente une augmentation de 7,9 % par rapport à 2010-2011. Cette croissance touche toutes les catégories du personnel infirmier, mais principalement les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 30,3 %) et les infirmières auxiliaires (+ 14,1 %).

Tableau 8.2

Effectif du réseau de la santé et des services sociaux selon certaines catégories du personnel infirmier¹, région sociosanitaire de la Montérégie et ensemble du Québec, 2010-2011 à 2014-2015²

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Variation 2014-2015/ 2010-2011
	n					%
Montérégie	13 621	13 866	14 319	14 814	14 693	7,9
Infirmières	4 133	4 149	4 241	4 347	4 265	3,2
Infirmières cliniciennes et praticiennes	1 832	1 977	2 042	2 181	2 387	30,3
Infirmières auxiliaires	2 195	2 265	2 431	2 520	2 504	14,1
Préposées aux bénéficiaires	5 461	5 475	5 605	5 766	5 537	1,4
Nombre pour 1 000 habitants ³	9,37	9,44	9,65	9,90	9,74	3,9
Ensemble du Québec	107 698	109 629	111 285	112 973	113 342	5,2
Infirmières	35 670	35 275	35 114	35 011	33 805	- 5,2
Infirmières cliniciennes et praticiennes	16 513	17 581	18 355	19 474	21 431	29,8
Infirmières auxiliaires	16 863	17 630	18 303	18 655	18 616	10,4
Préposées aux bénéficiaires	38 652	39 143	39 513	39 833	39 490	2,2
Nombre pour 1 000 habitants ³	13,58	13,69	13,76	13,85	13,80	1,6

1. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC).

2. Les données sont présentées sur la base des années financières (1^{er} avril au 31 mars).

3. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1^{er} juillet de chaque année financière.

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère de la Santé et des Services sociaux, 2016.

9. Éducation

9.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Direction générale de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial¹. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2005 à 2009.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 7 535 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2009 dans l'ensemble des établissements de la région de la Montérégie est de 60,6 %. Ce taux est plus faible que celui des cohortes précédentes. Les étudiants des établissements de la Montérégie affichent un taux de diplomation aux études collégiales légèrement plus faible que celui de l'ensemble du Québec. Au Québec, sur les 57 184 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2009, 63,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Durant les cinq années étudiées, les taux de diplomation au Québec présentent une tendance à la baisse.

Tout comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région de la Montérégie est systématiquement plus élevé que celui des hommes. L'écart le plus important pour la période observée est constaté pour la cohorte de l'automne 2007 où il s'élève à 14,4 points de pourcentage. Les dernières données disponibles montrent un écart de 13,0 points de pourcentage, avec un taux de diplomation auprès des étudiantes de 66,4 % contre 53,4 % chez les étudiants de la cohorte de 2009.

Des 4 433 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2009, 68,4 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation auprès des 1 829 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique à la même année est plus faible, soit 61,3 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important (1 273 inscrits à l'automne 2009) que celui dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de programmes de DEC (32,1 % pour la cohorte de 2009). Finalement, peu importe le type de programme dans lequel les étudiants sont inscrits, les taux de diplomation des femmes sont toujours plus élevés que ceux des hommes. Ce phénomène est observé pour toutes les cohortes, et ce, tout comme dans l'ensemble du réseau collégial.

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2009, dans les établissements de la région de la Montérégie, 8,7 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (60,6 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP (8,7 %) porte à 69,2 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2009 est de 70,2 % (63,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,6 %, un DEP).

Tableau 9.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistré deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le type de programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe, Montérégie, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2005 à 2009

	2005	2006	2007	2008	2009
	%				
Préuniversitaire	70,1	70,0	67,8	69,4	68,4
Hommes	63,5	64,9	61,4	62,2	60,8
Femmes	75,5	74,0	72,8	74,6	74,0
Technique	60,7	62,0	61,4	61,3	61,3
Hommes	55,0	56,0	54,5	57,7	57,4
Femmes	65,6	67,1	67,2	64,2	64,5
Accueil ou transition	37,2	40,5	37,9	38,0	32,1
Hommes	31,5	34,5	29,8	33,0	27,7
Femmes	45,3	47,9	49,2	43,4	37,1
Ensemble des programmes	64,6	64,7	62,5	63,1	60,6
Hommes	57,5	58,5	54,7	56,3	53,4
Femmes	70,8	69,9	69,2	68,5	66,4

Note : Les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec sont exclues.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

9.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Marc-André Gauthier, Direction des statistiques sociodémographiques

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus dans cet univers. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). En raison de cette approche, la couverture du nombre de bacheliers n'est pas complète, ainsi on attribue une région à près de huit bacheliers sur dix.

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé. Précisons que cette dernière catégorie n'est pas présentée dans le tableau, mais elle est incluse dans le total.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2015. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, veuillez vous référer au chapitre Éducation dans le *Panorama des régions du Québec, Édition 2016*.

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2013, parmi les 29 117 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec, 5 623 bacheliers proviennent de la région de la Montérégie (tableau 9.2.1). Au cours de la période 2008 à 2013, la région de la Montérégie voit le nombre de bacheliers croître à un taux annuel moyen de 2,3 % (passant de 5 008 à 5 623), soit un taux représentatif de celui observé au Québec (2,4 %). Sur une base annuelle, le nombre de diplômés fluctue comme on le constate dans la plupart des régions. Par rapport à 2012, le nombre de diplômés provenant de la région de la Montérégie affiche une forte hausse qui se situe à un niveau relativement plus élevé que celui observé au Québec (+ 18,6 % c. + 12,6 %).

Tableau 9.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Montérégie et ensemble du Québec, 2008-2013

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2013/2012	Taux de croissance annuel moyen 2013/2008	Part de diplômés en 2013
	n						%		
Montérégie	5 008	4 844	4 970	5 144	4 743	5 623	18,6	2,3	100,0
Hommes	1 927	1 833	1 863	1 995	1 797	2 127	18,4	2,0	37,8
Femmes	3 081	3 011	3 107	3 149	2 946	3 496	18,7	2,6	62,2
Ensemble du Québec	25 808	25 927	26 123	26 558	25 852	29 117	12,6	2,4	100,0
Hommes	9 934	9 852	9 740	10 134	9 826	11 227	14,3	2,5	38,6
Femmes	15 874	16 075	16 383	16 424	16 026	17 890	11,6	2,4	61,4

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance qui s'observe déjà depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Dans la région de la Montérégie, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2013 est de 62,2 %. Sur toute la période observée, cette proportion est demeurée semblable à celle du Québec. Entre 2008 et 2013, la région de la Montérégie enregistre une augmentation du nombre de femmes diplômées, l'effectif féminin passant de 3 081 à 3 496. Tout comme au Québec, l'année 2013 génère une croissance marquée des diplômées dans la région par rapport à 2012 (+ 18,7 %), soit un niveau de croissance comparable à celui des hommes (+ 18,4 %).

Les domaines d'études au baccalauréat

Toutes régions confondues, le domaine d'études le plus populaire est celui des sciences sociales et humaines. Dans la région de la Montérégie, cette proportion de diplômés est pratiquement équivalente à celle du Québec en 2013 (65,6 % c. 66,0 %) (tableau 9.2.2). À l'image de l'ensemble du Québec, les diplômés des sciences pures et appliquées constituent le second groupe en importance, ces derniers représentant 20,5 % des nouveaux diplômés.

Tableau 9.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études², Montérégie, 2008-2013

	Domaine d'études				Total n
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				
Les deux sexes					
2008	9,6	23,0	64,3	3,1	5 008
2009	9,7	20,2	66,3	3,8	4 844
2010	10,3	19,2	67,0	3,5	4 970
2011	10,7	19,3	67,0	2,9	5 144
2012	10,9	19,8	66,7	2,6	4 743
2013	11,7	20,5	65,6	2,2	5 623
Hommes					
2008	4,0	40,1	53,6	2,3	1 927
2009	3,6	35,4	58,5	2,6	1 833
2010	5,2	34,3	58,2	2,3	1 863
2011	5,5	33,6	59,0	1,9	1 995
2012	6,1	34,6	57,1	2,2	1 797
2013	5,9	34,0	58,2	1,9	2 127
Femmes					
2008	13,1	12,3	71,0	3,6	3 081
2009	13,5	10,9	71,0	4,6	3 011
2010	13,3	10,1	72,3	4,3	3 107
2011	14,0	10,3	72,1	3,6	3 149
2012	13,8	10,7	72,6	2,9	2 946
2013	15,2	12,2	70,2	2,4	3 496

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

2. Les pourcentages ont été calculés en excluant les diplômes indéterminés.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leurs diplômes du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi, pour la région de la Montérégie en 2013, la proportion est de 70,2 % chez les femmes et de 58,2 % chez les hommes. À l'instar de ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, les femmes tendent à privilégier les sciences de la santé par rapport aux hommes (15,2 % f c. 5,9 % h) alors qu'inversement, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à réaliser leurs études de premier cycle universitaire dans le domaine des sciences pures et appliquées (12,2 % f c. 34,0 % h).

L'université de diplomation¹

Les nouveaux bacheliers de la région de la Montérégie obtiennent leur diplôme en 2013 principalement de quatre universités (tableau 9.2.3) : l'Université du Québec à Montréal (23,6 %), l'Université de Montréal (21,8 %), l'Université de Sherbrooke (13,4 %) et l'Université Concordia (11,6 %). Parmi les autres institutions d'enseignement les plus souvent fréquentées, notons que l'Université McGill décerne les diplômes à 7,1 % des bacheliers de la région.

Tableau 9.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Montérégie, 2008-2013

		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Université Laval	%	4,2	4,8	4,2	4,7	5,4	4,6
Université de Montréal	%	22,1	21,6	21,1	21,9	20,5	21,8
École des hautes études commerciales de Montréal	%	4,9	4,5	4,3	4,4	4,4	4,2
École Polytechnique de Montréal	%	2,6	2,0	1,9	2,7	2,7	2,5
Université de Sherbrooke	%	13,2	14,6	14,3	12,3	14,0	13,4
Université du Québec à Montréal	%	24,7	23,2	24,8	23,9	21,0	23,6
Université du Québec à Trois-Rivières	%	2,3	2,9	3,8	4,2	4,3	3,8
Université du Québec à Chicoutimi	%	0,2	0,3	0,4	0,4	0,7	0,4
Université du Québec à Rimouski	%	0,5	0,4	0,3	0,3	0,3	0,5
Université du Québec en Outaouais	%	0,9	1,1	0,5	0,6	0,6	1,0
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	—	0,1	0,5	0,4	0,2	0,3
École de technologie supérieure	%	3,7	3,6	3,1	3,5	2,9	3,7
Télé-université	%	0,5	0,4	0,8	0,5	0,7	0,6
Université McGill	%	8,4	8,3	7,8	8,1	8,6	7,1
Université Concordia	%	10,8	11,7	11,3	11,2	13,0	11,6
Université Bishop's	%	1,1	0,4	0,8	0,7	0,5	1,0
Total	n	5 008	4 844	4 970	5 144	4 743	5 623

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

1. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

10. Culture et communications

par Gaétane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

En 2014, la région de la Montérégie regroupe sur son territoire 75 salles de spectacles, au-delà d'une quarantaine d'institutions muséales¹, 53 librairies et 147 écrans répartis dans 17 cinémas. Cette région compte ainsi 20,4 établissements culturels par 100 000 habitants, soit un nombre inférieur à celui déterminé pour l'ensemble du Québec (31,3). L'infrastructure culturelle de cette région est inférieure au nombre établi pour l'ensemble du Québec en ce qui a trait aux salles de spectacles (5 établissements par 100 000 habitants comparativement à 7,8), aux institutions muséales (3 établissements par 100 000 habitants comparativement à 5,3) et aux librairies (3,5 établissements comparativement à 4,2). Par contre, le nombre d'écrans de cinéma est supérieur à celui établi pour l'ensemble du Québec (9,7 écrans par 100 000 habitants comparativement à 8,9).

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Montérégie, 2013 et 2014

	Établissements		Ratio région/ Québec	Région	Ensemble du Québec
	2013	2014		2014	
	n		%	Nombre d'établissements ¹ par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	64	75	11,8	5,0	7,8
Institutions muséales ²	45	46	10,5	3,0	5,3
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	61	62	17,1	4,1	4,4
Bibliothèques publiques affiliées : points de services ³	57	55	8,0	3,6	8,4
Librairies	51	53	15,4	3,5	4,2
Cinémas et ciné-parcs	18	17	17,2	1,1	1,2
Écrans	154	147	20,1	9,7	8,9

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

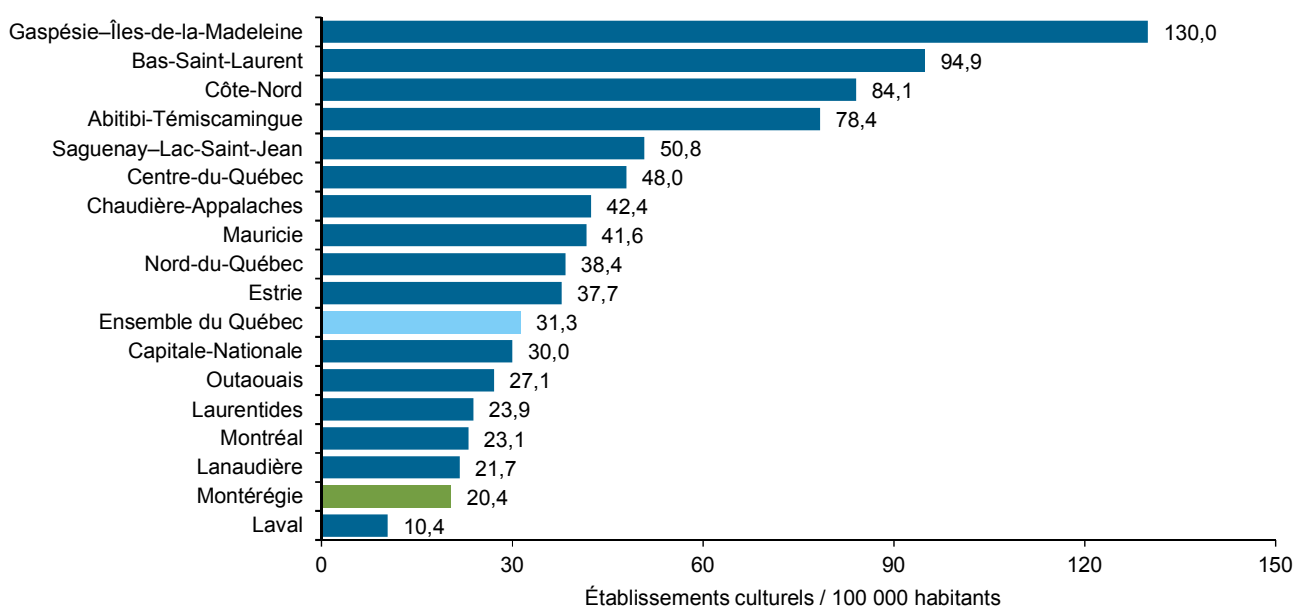
2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.

3. Comprend la bibliothèque de Sainte-Anne-de-Bellevue, située dans la région de Montréal.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 10.1

Nombre d'établissements culturels* par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2014



* Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.

Les statistiques relatives aux activités culturelles montrent qu'en 2014 la fréquentation des spectacles payants en arts de la scène (421 entrées par 1 000 habitants), des cinémas (2 194 entrées par 1 000 habitants) et des institutions muséales (927 entrées par 1 000 habitants) est moindre qu'en 2013.

Tableau 10.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Montérégie et ensemble du Québec, 2013 et 2014

	Unité	Volume d'activité 2014	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%) 2014
			Montérégie		Ensemble du Québec		
			2013	2014	2013	2014	
Spectacles payants en arts de la scène							
Représentations	n	1 729	1,1	1,1	2,1	2,1	10,1
Entrées	n	635 011	451,8	420,9	818,2	827,6	9,3
Assistance des cinémas							
Entrées	n	3 310 156	2 489,6	2 193,9	2 594,8	2 295,9	17,6
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées	n	1 398 858	946,2	927,1	1 740,4	1 676,9	10,2
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs	\$	53 154 140	37 573,8	35 229,2	54 227,5	48 414,1	13,4

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

AIRES PROTÉGÉES

Aires protégées

Une aire protégée est un territoire, en milieu terrestre ou aquatique, géographiquement délimité, dont l'encadrement juridique et l'administration visent spécifiquement à assurer la protection et le maintien de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles associées (Source : Loi sur la conservation du patrimoine naturel). Au Québec, ces territoires sont réglementés et gérés en fonction de trente désignations différentes reconnues au Registre des aires protégées.

Habitat faunique

Un habitat faunique est constitué d'habitats situés sur des terres du domaine de l'État qui rencontrent les caractéristiques ou les conditions suivantes et qui sont identifiés par un plan dressé par le ministre responsable de la faune : une aire de concentration d'oiseaux aquatiques; une aire de confinement du cerf de Virginie; une aire de fréquentation du caribou au sud du 52^e parallèle; une aire de mise bas du caribou au nord du 52^e parallèle; une falaise habitée par une colonie d'oiseaux; un habitat d'une espèce faunique menacée ou vulnérable; un habitat du poisson; un habitat du rat musqué; une héronnière; une île ou une presqu'île habitée par une colonie d'oiseaux; une vasière.

DÉMOGRAPHIE

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Âge moyen

Somme des âges des personnes composant une population rapportée à l'effectif total.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles

Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur

Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi

Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage

Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Déclarants

Personnes de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) à Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année d'imposition et qui avaient inscrites sur le formulaire TP-1 une adresse de correspondance située au Québec. La presque totalité des adresses inscrites dans les déclarations de revenus correspondent à l'adresse de résidence du particulier au moment où celle-ci a été produite.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Nombre de travailleurs

Il correspond au nombre de salariés et de travailleurs autonomes, lesquels sont estimés en fonction des montants déclarés à Revenu Québec au titre de revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi, d'aide financière

de dernier recours et de retraite. Plus précisément, un travailleur est une unité de décompte qui correspond à la part qu'occupent les revenus d'emploi et d'entreprise déclarés par un particulier sur la somme de ses revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite.

Revenu d'emploi médian

Il représente la valeur centrale, exprimée en dollars, séparant en deux parties égales un groupe donné de déclarants ayant des revenus d'emploi; la première partie regroupe les déclarants ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les déclarants ayant un revenu supérieur à la médiane.

Le revenu d'emploi, tel que défini par l'Institut, comprend les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les corrections des revenus d'emploi, les autres revenus d'emploi, les prestations d'assurance salaire, les prestations du Programme de protection des salariés, les prestations du Régime québécois d'assurance parentale ainsi que les revenus nets des entreprises individuelles, y compris les revenus provenant d'une société de personnes. Sont soustraites du revenu d'emploi les dépenses et déductions liées à l'emploi.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie

qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Dans certains cas, le quotient de localisation correspond à la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction de la population du Québec dans la même région. Il s'agit des industries dont les biens ou services sont essentiellement achetés par les ménages pour consommation ou par d'autres industries comme intrants intermédiaires dans la production de biens de consommation.

Revenu disponible

Somme de tous les revenus reçus par les résidents d'un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux sociétés financières, aux ISBLSM, ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale. Les transferts sociaux en nature ne sont pas considérés dans le revenu disponible.

Revenu disponible par habitant

Il correspond au revenu disponible d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considé-

rés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Il s'obtient en soustrayant le revenu de la propriété payé du revenu de la propriété reçu. Sont considérés dans les revenus de la propriété reçus les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital y sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques

Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM

Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de

souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Transferts courants aux sociétés financières

Contributions des employeurs et des employés à un régime de retraite à cotisations déterminées ou à prestations déterminées.

Transferts courants des sociétés financières

Prestations reçues d'un régime de retraite à cotisations déterminées ou à prestations déterminées.

INVESTISSEMENTS ET PERMIS DE BÂTIR

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines, d'outils et d'équipements neufs. Elles excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés). Les dépenses en immobilisation excluent les constructions résidentielles, les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière.

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des administrations, entreprises et organismes publics fédéraux, provinciaux et locaux. Par ailleurs, le secteur public inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux publics.

Permis de bâtir

Délivrés par les municipalités, les permis de bâtir octroient le droit de construire ou de rénover. Les permis sont délivrés pour des travaux de construction de nouveaux bâtiments, de transformation de logement (gain ou perte d'unités de logement), d'addition, c'est-à-dire d'ajout structurel à un bâtiment existant (garage, piscine, abri, etc.) et de rénovations qui améliorent ou modifient une structure ou un bâtiment existant (fondation, transformation de vocation du bâtiment,

chauffage, ascenseurs, etc.). Les travaux de réparation (peinture, réfection de plancher, de toiture, etc.) pour lesquels aucun permis n'est requis et les travaux de génie (barrages, routes, oléoducs, etc.) ne sont pas inclus dans la valeur des permis de bâtir. Également, les permis de bâtir ne nous renseignent pas sur la durée de construction ni sur le moment où le droit de construire sera exercé.

Construction résidentielle

Elle comprend tout bâtiment destiné à l'occupation privée sur une base permanente ou non. Les logements sont regroupés sous les types suivants : logements unifamiliaux, mobiles, chalets, jumelés, en rangée et appartements.

Construction industrielle

Elle englobe tout bâtiment destiné à la fabrication ou à la transformation de produits, au transport, aux communications et aux autres services d'utilité publique, à l'agriculture, à la sylviculture ainsi qu'à l'exploitation minière.

Construction commerciale

Elle comprend tout bâtiment destiné à abriter des activités se rattachant au secteur tertiaire. Par exemple : magasins, entrepôts, garages, immeubles de bureaux, théâtres, hôtels, salons funéraires, salons de beauté.

Construction institutionnelle

Elle comprend les dépenses faites par les collectivités et les administrations publiques pour la construction d'immeubles ou de bâtiments; par exemple, écoles, universités, hôpitaux, cliniques, églises, résidences pour personnes âgées.

Nombre d'unités de logement

Il correspond au nombre de logements indépendants créés lors d'une construction ou d'une transformation de logements. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures ou de bâtiments; ainsi, un immeuble à logements contient plusieurs unités de logement. Il faut éviter de mettre en relation le nombre d'unités de logement avec la valeur des permis de bâtir des constructions résidentielles, car cette dernière inclut des transformations avec pertes d'unités de logement, les additions et les rénovations qui n'ont aucun impact sur le nombre d'unités de logement.

MINES

Investissement minier

L'investissement minier comprend les dépenses en travaux pour l'aménagement d'un site minier et pour le renouvellement des réserves de minerai. Les dépenses pour la construction d'infrastructures et l'acquisition d'équipement et de machinerie liés au complexe minier sont incluses. L'investissement

minier comprend aussi l'ensemble des dépenses en travaux d'exploration et de mise en valeur d'un gîte minéral.

Production minérale

La production minérale provient de mines ainsi que de sites d'extraction de substances minérales de surface (carrières, sablières et tourbières). De plus, les fonderies et affinerie situées au Québec produisent des substances accessoires lors du processus de traitement du minerai.

Effectif minier

Les données sur l'emploi portent sur les mines et les sites d'extraction de substances minérales de surface (carrières, sablières et tourbières) ainsi que sur les compagnies de forage carottier, les usines de première transformation des métaux et les usines de fabrication de produits minéraux non métalliques actives au Québec. Les données d'emploi incluent tous les employés d'un établissement minier, dont le personnel d'administration. Elles excluent les sociétés d'exploration minière et les mines n'ayant déclaré aucune livraison au cours de l'année de l'enquête. Le nombre d'emplois est estimé à partir des heures payées déclarées par chacune des sociétés lors du Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières. Pour des raisons statistiques, chaque emploi équivaut à un employé à temps plein, dont les heures payées déclarées se situent entre 40 et 60 par semaine. En raison des arrondissements, certains emplois peuvent cependant correspondre à moins de 40 heures/semaine.

SANTÉ

Médecin omnipraticien

Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste

Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie

du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière

L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et infirmière praticienne

L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un

programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un

DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1 800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'Enquête sur la fréquentation des spectacles de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales

Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur la Montérégie



Superficie en terre ferme (2013) : 11 111 km²

Population (2015^p) : 1 520 094 habitants

Densité de population : 136,8 hab./km²

Principales municipalités et population (2015^p) :

- Longueuil 243 743 habitants
- Saint-Jean-sur-Richelieu 95 227 habitants
- Brossard 86 354 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Première transformation des métaux
- Fabrication de produits chimiques
- Fabrication d'aliments
- Culture agricole et élevage
- Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC de la Montérégie

	Population au 1 ^{er} juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans ²	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant ²		Taux de faible revenu des familles ²
	2015 ^p	TAAM ¹			2014 ^e	Var. 14/13	2014 ^p	Var. 14/13	
	n	pour 1 000	%	%	\$/hab.	%	\$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	199 577	- 2,0	8,0	70,2	33 745	0,9	23 317	0,6	5,1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	277 209	0,0	8,3	70,7	37 225	1,7	24 483	0,5	5,1
Capitale-Nationale	737 455	9,2	4,7	78,6	46 773	0,3	27 219	1,3	4,8
Mauricie	266 907	1,3	7,9	68,9	31 850	1,9	23 555	1,0	8,0
Estrie	322 099	6,7	6,5	74,4	33 612	1,2	24 443	1,3	7,2
Montréal	1 999 795	10,7	10,5	74,7	59 821	1,9	26 481	2,4	14,7
Outaouais	385 579	7,7	7,4	76,1	30 722	1,4	25 202	- 0,6	7,9
Abitibi-Témiscamingue	147 700	1,7	7,0	74,6	46 958	1,6	26 451	0,2	5,8
Côte-Nord	93 932	- 4,6	9,8 ³	72,0	75 279	- 2,7	26 917	- 0,1	7,5
Nord-du-Québec	44 769	9,9	9,8 ³	79,8	86 619	11,5	23 628	1,9	15,2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	91 786	- 7,2	14,7	60,3	31 100	7,2	23 324	1,2	7,5
Chaudière-Appalaches	421 832	4,4	5,0	78,7	35 692	2,7	25 218	1,8	3,8
Laval	425 225	11,5	8,0	79,8	32 723	1,4	25 952	0,9	7,5
Lanaudière	496 086	9,8	8,4	76,0	24 498	2,5	25 420	1,2	6,7
Côte-Nord	592 683	11,2	6,1	76,4	30 847	- 0,1	26 809	1,5	6,4
Montérégie	1 520 094	8,5	5,9	78,6	33 847	1,3	27 246	1,7	6,8
Brome-Missisquoi	57 419	6,3	..	75,6	..	..	28 369	2,8	7,7
La Haute-Yamaska	88 069	6,4	..	75,6	..	..	24 725	1,1	6,2
Acton	15 443	- 0,7	..	74,9	..	..	22 828	2,5	7,0
Pierre-De Saurel	51 088	- 0,8	..	68,6	..	..	24 905	0,1	6,7
Les Maskoutains	86 201	3,5	..	77,5	..	..	25 166	1,6	6,8
Rouville	36 857	5,3	..	80,9	..	..	25 625	0,6	7,2
Le Haut-Richelieu	117 639	4,9	..	77,0	..	..	25 585	0,8	5,9
La Vallée-du-Richelieu	122 912	10,5	..	83,2	..	..	30 670	1,9	3,6
Longueuil	421 342	10,9	..	77,7	..	..	28 506	1,7	7,7
Marguerite-D'Youville	77 440	7,6	..	83,3	..	..	28 886	1,7	3,0
Roussillon	182 051	11,5	..	81,7	..	..	26 613	2,4	6,4
Les Jardins-de-Napierville	26 891	3,7	..	82,1	..	..	25 306	0,6	21,9
Le Haut-Saint-Laurent	24 495	0,1	..	70,9	..	..	21 385	2,5	16,8
Beauharnois-Salaberry	63 926	5,7	..	72,0	..	..	24 621	0,8	7,9
Vaudreuil-Soulanges	148 321	13,0	..	82,0	..	..	28 518	2,3	4,5
Centre-du-Québec	240 872	4,9	6,7	74,6	36 619	1,1	23 614	0,6	6,6
Ensemble du Québec	8 263 600	7,9	7,6	75,9	41 482	1,5	26 046	1,5	8,2

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2015 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'encadré du chapitre *Démographie*. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2015.

2. Selon le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Montérégie

Superficie en terre ferme (2013)	11 111 km ²
Population totale (2015 ^e)	1 520 094 hab.
Densité de population	136,8 hab./km ²
Part de la superficie en aires protégées (2016).....	3,7 %
Taux de faible revenu des familles (2013).....	6,8 %
Emploi (2015)	776,1 k
Taux d'activité (2015)	66,0 %
Taux d'emploi (2015)	62,0 %
Taux de chômage (2015)	5,9 %
PIB aux prix de base par habitant (2014 ^e)	33 847 \$
Revenu disponible par habitant (2014).....	27 246 \$
Dépenses en immobilisation (2015).....	4 824 M\$
Nombre de médecins pour 1 000 habitants (2014)	1,63
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2009)	60,6 %